N° 333. - 11 Avril 1937. 1 fr. 25 Tous les Dimanches.

# POLICE MAGAZINE

Lire, page 8, le début de

## la Guinguette à deux sous

œuvre sensationnelle de

## GEORGES SIMENON

Le Maître du Roman policier

Ecoutez tous les vendredis VINDEX au Poste Parisien à 20h35

(voir page 4)

# DANS LES CELLULES DE CLAIRVAUX

IV (1).

## Révoltes et crimes.

Bien qu'il n'abrite jamais plus d'une soixantaine d'hommes, le petit bagne des détentionnaires fait parler de lui plus qu'aucun autre quartier de Clairvaux :

— Et encore, me contait un jour l'un d'eux, ce n'est rien auprès du passé. Ceux qui ont vécu ici avant la révolte ont vu bien des drames ; il n'y avait guère de semaine qu'on ne jouât du couteau.

Le couteau, en général un simple morceau de fer volé dans un atelier et affûté en cachette, c'est l'arme des prisonniers parce qu'elle se cache facilement. Et mon interlocuteur me rappela quelques-unes de ces mémorables bagarres. C'était, lui, un vieux de la vieille ; cet ancien soldat aux cheveux déjà blancs, grand et maigre, que la cinquantaine et le séjour des prisons avaient voûté avant l'âge, avait déjà tiré douze ans de centrale sur les quinze que lui avait infligés le Conseil de guerre pour divers actes d'insubordination. Ce n'était pas, au fond, un mauvais bougre et il avait su obtenir la confiance du personnel de surveillance ; la haute administration elle-même le tenait en quelque estime. La vérité m'oblige à dire qu'il en profitait pour multiplier les « combines » afin d'avoir ses poches toujours pleines de tabac, de briquets et de cigarettes : c'était le ravitailleur n° 1 de l'établissement.

En dehors de quelques camarades avec lesquels il formait équipe — un gourbi, comme on dit là-bas — il parlait avec amertume des hôtes de la détention :

— Tu comprends, me disait-il, ce sont des types qui ne cherchent que la bagarre et c'est à cause d'eux que la vie est devenue si difficile. Autrefois nous n'étions pas parqués dans une cour spéciale et les gardiens ne venaient pas plusieurs fois par jour nous fouiller dans la crainte de trouver sur nous un surin. Maintenant le moindre mot, le moindre geste nous valent quinze jours de cellule. Heureusement, dans trois ans, c'est la fuite !

— Et toutes ces mesures ont suivi cette fameuse révolte dont tu m'as déjà parlé ?

— Parfaitement... Ah ! ce fut une drôle de journée. Cela date de huit ans. Il y avait bien eu déjà quelques tentatives de rébellion, mais elles n'avaient jamais été bien loin. Celle-là provoqua, dans la cour, une véritable bataille rangée entre détenus et gardiens. Pendant longtemps, on échangea des coups. Naturellement, et c'est pourquoi ces révoltes sont stupides, les gardiens remportèrent la victoire ; que peut-on faire avec des couteaux, des outils ou des barres de fer contre des gens armés de revolvers ? Quand le combat prit fin, il y avait de nombreux blessés graves, des tas d'yeux pochés et de lèvres fendues et ceux qui s'en étaient tirés sans recevoir trop de horions furent immédiatement enfermés dans les cellules humides de la prévention... Et les représailles commencèrent. Inutile de te dire qu'elles furent terribles ; le quartier disciplinaire fut trop petit pour contenir tous les punis et les prévôts s'en donnèrent à cœur joie pour ramener à coups de poing et à coups de pied tout ce monde à la raison. Ceux qui ont vécu de telles heures ne les ont jamais oubliées ; l'Administration non plus, hélas ! Les prévôts encore moins.

Ah ! ces prévôts, quelle haine ils accumulent contre eux en aidant, contre leurs camarades de geôle, l'Administration qui les récompense par certaines faveurs et surtout par de nombreuses remises de peines ; ce qu'on leur reproche surtout dans les prisons, c'est qu'ils sont rarement désignés d'office et que d'ailleurs ils sont libres de refuser ; en général, pressentis par les gardiens dont le flair ne les trompe guère, ils posent volontairement leur candidature à ces postes de « mouchards assermentés ». Aussi que d'histoires sanglantes courent à leur sujet ! Tous les prisonniers connaissent celle du « Grand Rouquin » de Saint-Martin-de-Ré qui, deux mois après sa libération, fut assassiné à Marseille, celle aussi d'un ancien prévôt de Beaulieu qui, ayant terminé sa peine, fut guetté à la sortie par une de ses anciennes victimes, suivi jusque dans le train, rattrapé à Marseille et abattu en pleine gare Saint-Charles de six coups de revolver.

Mais revenons à Clairvaux. Là aussi quelques prévôts ont su s'attirer de solides haines dont ils pourraient bien un jour faire les frais.

Le grand Caïd, ou prévôt général, qui porte au-dessus du coude un double chevron de laine rouge, est tout simplement un meurtrier. Quand il était chauffeur de taxi à Dijon, il possédait peut-être la plus grosse clientèle de la ville, car il la recrutait uniquement parmi les hommes du milieu, et, jusqu'à Lyon, sa réputation était solidement assise : avait-on besoin d'une voiture pour une expédition délicate, c'était à X... qu'on s'adressait toujours. Mais cette catégorie de clients a ses dangers ; un soir, dans une rue sombre, un coup de feu claqua et, près du taxi du chauffeur des « macs », un homme s'abattit, raide mort. Pour se défendre, ou pour mettre à la raison un mauvais payeur qui, au lieu de monnaie, ne lui voulait donner que des coups, X... avait tiré son revolver.

— Il me menaçait, j'ai eu peur, soutint l'homme devant les jurés.

Et, comme le sang d'un barbeau ne vaut pas très cher, il s'en tira avec cinq ans de prison.

Prétentieux, autoritaire et lâche, le grand Caïd règne en despote sur une petite armée de prévôts secondaires. Chef des balayeurs, il assure aussi le service des entrées et des sorties, préside à la distribution de la soupe dans les divers réfectoires, contrôle les fournitures des dortoirs, surveille l'emménagement, les mutations, la réception et la garde des préventionnaires. C'est, on le voit, un important personnage dont on entend à toute heure du jour, dans les cours et dans les couloirs, la voix beuglante, harcelant sans répit balayeurs et détenus. Avec lui pas d'amis, pas de « planque », pas de quartier : du « boulot », toujours.

Le prévôt du quartier disciplinaire, deuxième autorité dans l'établissement, est un vieux soldat colonial, à la tête de bagnard, au coup de poing facile, à la mentalité d'assommeur de nègres. Purgeant dix-huit années de détention pour ivresse, rébellion et voies de fait envers des supérieurs, il a vu, par des grâces successives, fondre peu à peu sa peine ; l'an dernier il a prêté main-forte à un gardien qui, attaqué par un forcené, se trouvait en danger de mort et cet exploit lui a valu une remise de cinq ans... De pareilles faveurs valent bien des mouchardages quotidiens et quelques séances de camisole de force.

Seulement, il arrive qu'un malheureux se révolte et l'on assiste alors à de belles bagarres.

**L'ANTHROPOPHAGE** Un des personnages les plus curieux de la détention, c'était certainement le nègre Z..., la plus étrange caboche d'Africain qu'on ait sans doute vue entre le Niger et la Côte d'Ivoire. Venu du pays des Bobos, Z..., comme beaucoup de ses congénères, n'avait guère appris en France, où il servait comme tirailleur, que les mauvaises leçons de la civilisation : l'alcool lui paraissait la plus belle invention humaine et il avait décidé une fois pour toutes que les blancs, en général, et les sous-officiers en particulier, représentaient une race bonne à subir tous les affronts de la part des noirs conscients et organisés. Aussi le séjour de la caserne lui était-il rapidement devenu néfaste, si néfaste qu'une seule issue lui était promise : le conseil de guerre.

A la suite d'un refus d'obéissance plus grave que les précédents, qui ne lui avaient valu encore que la paille des locaux disciplinaires et une avalanche de corvées de quartier, Z... finit par comparaître devant le tribunal militaire et par échouer à « Clair » pour cinq ans.

*Un doigt avait été tranché net, et ce doigt, le noir l'avait avalé.*

Ci-contre : *Le Bobo récolta un an de prison supplémentaire.*

(1) Voir *Police-Magazine*, nos 330 à 332.

*Que peut-on faire contre un gardien armé d'un revolver ?*

« Forte tête, à surveiller », telle fut la note qui l'accompagna à la Centrale. On le surveilla si bien qu'on ne lui passa aucune incartade, si minime fût-elle. Que de jours ne fit-il pas à la salle de discipline ! Mais il était taillé en hercule, la souffrance physique l'atteignait peu ; quant au moral, il avait une philosophie d'enfant des forêts vierges ; quand il sortait du prétoire, il haussait ses larges épaules et, sa face de charbon fendue par un rire paisible, il déclarait :

— Li sous-directir li ma pini. La fuite viendra tout di même...

Et c'était tout.

Mais, un jour, je ne sais quel mauvais diable lui fit connaître la « combine » du vernis, celle qui réussit si mal à René le bataillonnaire. Non seulement cette mixture chimique enivre son homme mieux qu'un vieux calvados, mais elle a sur tous ceux qui en usent un effet analogue : elle leur donne une ivresse exhubérante et dangereuse qui les pousse à chercher noise à tous ceux qui les entourent. Dans la cour des détentionnaires, l'ex-tirailleur ne tarda pas à faire des siennes ; au lieu de rester bien tranquille dans un coin à cuver sa liqueur à portemanteaux, il se mit à injurier, à attaquer tous ceux qui passaient près de lui. Naturellement, les autres ripostèrent ; il y eut quelques coups échangés, mais le noir alla trop fort : il cracha sur un homme qui riait en le regardant.

Ce geste-là ne pouvait aller sans bagarre. Une sorte d'onde électrique courut sur la cour ; en un clin d'œil, trente hommes furieux entourèrent le nègre en criant : « Sus à Bamboula ! » Et les poings déjà sonnaient dur quand tout le poste de police, situé à une cinquantaine de mètres seulement, arriva sur les lieux de la bataille.

Quand ils virent les uniformes, les autres détentionnaires se dispersèrent comme des lapins, mais la fureur du nègre était à son comble ; il était terrible et comique à la fois, avec son visage que la colère marbrait de taches grises, ses bras énormes qui fendaient l'air et sa voix qui lançait avec des zezaiements enfantins :

— Li Bamboula li tuer tout li monde !

Plusieurs surveillants se jetèrent sur lui, mais il s'ébroua comme un sanglier que les chiens agrippent au râble et la grappe humaine s'effondra. Au deuxième assaut, le Bobo, sentant sans doute revivre en lui un instinct venu du fond de sa race, de ses ancêtres armés de sagaies qui partaient à la chasse aux têtes, se rua sur le premier des attaquants et, de sa formidable mâchoire, saisit ce qu'il put attraper. Il mordit ; on entendit un hurlement de douleur et un peu de sang apparut aux lèvres du furieux tandis que le gardien reculait en agitant sa main où manquait une phalange. Un doigt avait été tranché net, et ce doigt, le noir l'avait avalé.

Quand on réussit à le maîtriser, ce fut naturellement le passage à tabac en règle. L'affaire dépassa le prétoire et alla jusqu'en Correctionnelle. Le Bobo récolta un an de prison supplémentaire, mais, son avocat lui ayant conseillé de faire appel, la Cour, plus accessible à la psychologie des primitifs, réduisit à trois mois la peine. Après ce coup d'éclat, Z... devint un personnage populaire ; à la centrale on interrogeait souvent sur son singulier casse-croûte celui qu'on n'appelait plus que l'anthropophage. Et le nègre disait invariablement en grimaçant un rire :

— Un doigt, pas valoir plis di trois mois ; li être si dur !

Il y a quelque temps, Z... qui va terminer sa peine, a adressé une lettre au ministre de la guerre ; c'est-à-dire qu'on a écrit pour lui à cette haute autorité pour attirer sa bienveillante attention sur le cas du pauvre Bobo :

« Maintenant que j'ai fini ma peine, supplie l'ancien tirailleur, je veux redevenir soldat de France. Moi, je suis soldat ; dans ma famille tout le monde est soldat, mes oncles ont fait quinze ans de service, mes cousins, mes frères sont au régiment. Alors, monsieur le ministre, j'espère que vous voudrez bien que, moi aussi, je reste soldat comme eux. »

Cette prière du sauvage enfant de la France d'outre-mer sera-t-elle exaucée ? Non, car la loi est la loi et elle interdit aux détentionnaires, leur peine finie, de réendosser l'uniforme.

**LE CAID** Chez les détentionnaires, S... avait le renom d'une « terreur ». C'était une de ces têtes brûlées qui ne peuvent se plier à aucune discipline, qui prennent à parti n'importe qui pour n'importe quoi, qui déclenchent la bataille pour un mot ou un geste et pour qui le couteau est l'indispensable compagnon.

Collectionnant les années de détention après une série de condamnations prononcées par divers conseils de guerre, il avait trouvé à Clairvaux une sorte de domicile fixe, car, pour des années sans nombre, son horizon devait se limiter aux imposants murs de ronde du vieux couvent.

Les affaires auxquelles il avait été mêlé depuis son arrivée ne se comptaient plus. Ce qu'on appelle à la centrale la statistique morale était pour lui, et de fort loin, la plus chargée de toutes celles qu'on avait établies depuis longtemps ; le nombre de ses jours de cellule avait dépassé mille.

S... redouté de ses codétenus, ne l'était pas moins de ses gardiens qui le surveillaient particulièrement ; ils avaient d'ailleurs adopté avec lui une tactique qu'ils ne manquaient jamais d'appliquer. Quand ils avaient affaire avec ce redoutable pensionnaire, ils s'arrangeaient pour ne lui tourner jamais le dos.

La vie de ce gangster s'écoula donc presque entièrement au quartier disciplinaire ; pour se débarrasser de lui, on l'y laissait en permanence, puni jusqu'à nouvel ordre, et, si, par hasard, à la suite d'une mesure de bienveillance ou pour raison sanitaire, il réintégrait les locaux de la détention, c'était pour y semer aussitôt la discorde, la mésentente, la panique. Aussi ne tardait-il jamais plus de deux jours à venir réoccuper pour un nouveau bail la cellule sombre qui, au premier étage des locaux disciplinaires, constituait en quelque sorte son appartement réservé. Là, au moins, on était tranquille : de la passerelle de fer courant autour du bâtiment, les gardiens n'avaient qu'à ouvrir d'heure en heure le « mouchard » pour jeter un coup d'œil dans l'antre.

S..., qui portait avec un véritable orgueil sa réputation terrible, s'était lui-même décerné le titre de « Caïd ». Beaucoup de ses camarades le lui enviaient peut-être, mais nul n'aurait osé le lui disputer.

L'aversion profonde qu'il manifestait vis-à-vis des surveillants ne faisait qu'augmenter avec le temps. Des ordres sévères avaient été donnés pour éviter toute provocation de la part des gardiens et, afin d'empêcher un meurtre, on avait recommandé à tous de le laisser le plus possible tranquille, même aux dépens du travail et de la stricte discipline.

Or, malgré toutes ces précautions, le drame arriva, imprévu.

C'était par une belle journée de mars ; il était midi environ, l'heure du prétoire où, ce jour-là, de nombreux arrivants avaient été présentés au sous-directeur. L'audience se passait normalement. Tout à coup des éclats de voix montèrent du couloir, puis on entendit une course effrénée et un surveillant, essoufflé, pâle comme un mort, traversa en coup de vent le prétoire. Il se pencha à l'oreille du sous-directeur, lui murmura quelques mots :

— La brute ! s'écria le fonctionnaire en sursautant.

Mais il se reprit aussitôt et, après avoir donné quelques ordres à voix basse, il expédia rapidement le reste de l'audience.

Quelques instants plus tard, les « arrivants » rejoignaient leur nouvelle affectation. A la porte du prétoire, ils se heurtèrent à un lugubre cortège. Soutenu par deux de ses collègues, défaillant, exsangue, un jeune surveillant se traînait avec peine. Sur son dolman bleu clair, à gauche, à la hauteur du cœur, une tache de sang s'agrandissait autour d'une déchirure de l'étoffe et, lentement, de longues traînées rouges s'allongeaient.

Une petite armée entourait la victime, comme si le parcours n'était pas sûr jusqu'à l'hôpital.

Pendant ce temps, un autre homme hébété, à peu près inconscient, était entraîné vers le quartier disciplinaire et bientôt une cellule de prévention se refermait sur lui. Aussitôt le prévôt entra en fonctions : camisole de force, coups, en un mot le grand jeu, réduisirent rapidement le fou sanglant à l'état de loque frémissante. Quand il ne fut plus qu'un corps pantelant, on organisa une sorte de défilé : l'un après l'autre, les surveillants vinrent considérer celui qui, après avoir été si longtemps leur ennemi juré, avait réussi à assouvir sur un des leurs sa haine enragée. Durant trente-six heures, ce supplice se poursuivit ; de temps à autre, un cri de douleur, un gémissement, une prière même sortaient de ce tas de chair qui n'avait plus d'humain que le nom. Mais, à présent qu'on tenait la brute, il fallait lui faire payer son crime et la peur qu'il avait inspirée à tous.

En cette circonstance, le prévôt du quartier disciplinaire voulut faire merveille ; aucune pitié ne vint adoucir la violence de ses poings. Il faut dire en effet que le vieux colonial a ses favoris auxquels il épargne les corrections brutales dans toute la mesure du possible ; ce sont les prévoyants qui, dans la vie courante, le ravitaillent en cigarettes et en tabac au risque de se faire pincer pour lui ; ceux-là, le prévôt saura tenir compte de leurs attentions en allégeant leur séjour au quartier : c'est de la fumée qui rapporte. Mais pourquoi eût-il épargné le Caïd, qui n'était pas homme à rendre de menus services à un suppôt de l'Administration ? Au contraire, l'occasion était bonne pour déployer son zèle et préparer la voie à de futures remises de peine. Aussi comme il y alla avec allégresse ! Pendant un jour et demi, ce fut pour lui une véritable fête ; le génie de la torture l'habitait.

Enfin, quand tous furent venus contempler le misérable, l'enquête judiciaire commença. La préméditation était certaine. Le Caïd avait frappé sans provocation aucune un homme qui n'avait pas cru devoir se méfier de lui ; au moment où le jeune surveillant était passé près de lui, le forcené lui avait enfoncé dans la poitrine un stylet qu'il cachait dans sa manche. Ce stylet, à lui seul, était un accusateur sans réplique : fait avec une fine tige d'acier qu'il avait fallu aiguiser par un travail acharné, il prouvait que S... avait depuis longtemps médité un assassinat. D'ailleurs le bandit ne nia rien :

— Il fallait que je tue quelqu'un ce jour-là, affirma-t-il.

— Mais vous n'aviez aucun motif particulier de haine contre votre victime ?

— Aucun. C'était un gardien comme les autres.

C'était même un gardien comme ils devraient être tous, très humain, pitoyable et généralement assez aimé des détenus.

— Tout de même, insistèrent les enquêteurs, on ne tue pas un homme sans raison !

— Je vous assure... A ce moment-là j'aurais frappé n'importe qui. Je ne pouvais pas m'en empêcher.

Le Caïd avait-il un secret ? C'est possible, mais peu probable ; apparemment, il disait la vérité ; il avait réellement tué dans un de ces moments d'excitation morbide où il se transformait en une véritable bête altérée de carnage ; au premier uniforme qui s'était trouvé près de lui, il avait vu rouge. Il avait bien l'intention de tuer puisqu'il s'était forgé une arme, mais pas plus celui-ci que celui-là. C'était évidemment un fou. J'ai su, depuis, qu'il était rongé par la tuberculose et il est probable qu'il ne finira pas sa vie hors des murs de la centrale ; miné par le cachot presque perpétuel, taré de naissance tant au physique qu'au moral, il aurait été peut-être plus justement considéré comme un être anormal relevant moins de la prison que de l'asile.

Les magistrats populaires en décidèrent autrement ; aux assises de Troyes, les campagnards qui formaient le jury n'accordèrent aucune circonstance atténuante. Comment se seraient-ils laissé toucher par le lamentable passé du Caïd après les témoignages accablants que vinrent apporter à la barre les surveillants de la Centrale ? La victime, encore mal remise de sa blessure, fit d'ailleurs une déposition si dramatique, en face de ce meurtrier cynique et inconscient, dont la figure bestiale ne marqua aucune émotion, qu'ils rapportèrent un verdict impitoyable. S... s'entendit condamner à cinq ans de prison supplémentaires.

Cinq ans, ce n'est pas cher, diront certains ; sans doute, mais, dans la circonstance, ces quelques années de prison équivalent à une condamnation à mort. Le Caïd ne peut pas s'amender ; revenu à la centrale, il ne bénéficiera jamais d'aucune mesure de clémence ; de nouveau, il passera en cellule plus de la moitié de ses jours. Et, par un matin en grisaille, comme il y en a tant dans ce coin inhospitalier de Champagne, une carriole de paysan tirée par un gros cheval mènera au petit trot le corps du Caïd au cimetière des « hors-la-loi ». Un gardien l'accompagnera et, quand le cercueil de sapin sera descendu dans la paix éternelle de la terre, en guise de *De profundis*, il poussera un soupir de soulagement : enfin Clairvaux ne craindra plus le Caïd !

*(A suivre.)* EDMOND NAVARRE.

*BIENTOT :*

**Maisons de déchéance**

**Enquête sensationnelle que des événements récents ont inspirée**

*Enfin, Clairvaux ne craindra plus le Caïd.*

# les Enigmes de POLICE MAGAZINE

# Un Vol de Platine

**Rapport de Vindex.**

C'est une nouvelle affaire de vol assez mystérieux qui a sollicité cette semaine, l'attention du policier Vindex. Les détails concernant cette énigme, se trouvent un peu plus loin. Voici d'abord la solution de la sixième énigme dont Vindex entretint les auditeurs du Poste Parisien vendredi 4 avril et dont il fut question dans notre précédent numéro. Ce sont là les conclusions inédites du rapport de notre grand policier.

**L'AFFAIRE DE LA MAISON HANTÉE EXPLIQUÉE PAR VINDEX**

« Je vous ai prévenu l'autre jour que j'étais toujours sceptique en matière de maisons hantées. Lorsque j'ai eu à m'occuper de ce genre d'affaires, j'ai immanquablement décelé la supercherie. Le mieux en l'occurrence est de ne pas s'affoler et de chercher avant tout si quelqu'un n'a pas intérêt à écarter de la maison hantée ou de son voisinage ses propriétaires ou ses locataires.

« Mon enquête m'a appris que M. Pierre Delcour n'a pas d'ennemis dans le pays. Je me suis alors demandé s'il ne s'agissait pas d'une mauvaise plaisanterie et il est bien évident que Charles, dit La Réglisse, semblait bien capable de s'être livré à cette facétie d'un goût douteux. Son bastidon est situé à proximité du mas qu'habite en ce moment Mme Paule Delcour. La voix puissante du fantôme paraissait sortir de ce bastidon. J'avoue que, le soir de mon arrivée en Provence, j'étais persuadé qu'en pénétrant dans ce bastidon, j'allais surprendre le pseudo-fantôme en flagrant-délit. Je n'avais vu sortir personne de la cabane, donc la clef du mystère n'était pas ailleurs. En pleine nuit, il m'était difficile d'élucider l'énigme. Le lendemain matin, revenu sur les lieux, j'ai compris tout de suite. Un rapide examen du toit du bastidon m'a fait découvrir dans un amoncellement de tuiles disposées avec habileté, sinon le coupable, du moins l'objet qui lui permettait d'épouvanter la femme du haut fonctionnaire. C'était un haut-parleur de petit modèle, dissimulé dans la perfection.

« Le fil de ce haut parleur ne pouvait se voir. Il serpentait dans un amas de broussailles, puis venait aboutir à un mur de pierres sèches. Dans toute la Provence, d'Arles à Nice, ces murs de pierres sèches constituent la caractéristique essentielle du paysage. Il n'entre dans ces murs, aucune parcelle de mortier. Les pierres sont posées les unes sur les autres. Aucun joint ne les réunit. Elles tiennent par leur propre poids. Le fil du haut parleur avait donc été placé sous les pierres du faîte de ce mur, pierres faciles à soulever. Je n'ai eu qu'à dégager le fil, besogne aisée, pour arriver à l'endroit d'où étaient « émis » les appels qui ont tant alarmé Mme Paule Delcour.

« Le fil pénétrait à l'intérieur d'une maison aux volets fermés et d'aspect assez confortable. J'ai frappé à la porte et personne ne m'a répondu. Certainement, voilà une maison de campagne où on ne vient pas régulièrement. C'est là que le... fantôme a installé son poste. Il peut, à l'abri des oreilles indiscrètes, pousser les hurlements que j'ai entendus et dont il amplifiait à volonté la puissance.

« L'être qui a combiné cela ne manque pas d'audace, mais comment n'a-t-il pas pensé qu'il était à la merci d'un enquêteur de sang-froid et ne croyant pas aux fantômes ? Il ne me reste plus qu'à me renseigner sur le propriétaire de la demeure.

« Renseignement que j'obtiens vite. C'est ainsi que, pour la première fois, j'entends prononcer le nom de M. Normand, commerçant en T. S. F., le grand spécialiste du pays, celui qui vend des postes de radio et en installe à cinquante kilomètres à la ronde.

« Ma première supposition est que M. Normand doit être un ami de Charles, dit La Réglisse, et qu'à eux deux ils ont combiné la mystification. La suite de mon enquête me prouve que je me suis trompé. Cet excellent La Réglisse est entièrement innocent de ce dont je l'accuse. M. Normand est seul coupable. Ses ambitions politiques lui ont donné la force cruelle de torturer Mme Delcour, afin de lui faire prendre sa maison en horreur. Procédé un tantinet enfantin, je vous l'accorde. Mais cet homme, vexé de voir qu'on ne s'adressait pas à lui pour être candidat à la députation, en a conçu un dépit qui l'a incité à agir comme il l'a fait.

« Le scandale est grand dans le petit pays. Le commissaire de police a fait comprendre à M. Normand qu'il s'était exposé à des poursuites correctionnelles. Mme Paule Delcour, qui est la première à rire maintenant de ses frayeurs, insiste pour que nulle suite judiciaire ne soit donnée à l'affaire. Mais j'ai l'impression que la justice ne se laissera pas apitoyer et qu'avant peu, le marchand de T. S. F., que tout le monde appelle à présent « Le Fantôme », comparaîtra devant les magistrats ».

Le lecteur qui a deviné l'énigme dont Vindex vient de vous donner le mot et qui a été classé premier, gagnant ainsi un billet entier de la Loterie Nationale, est désigné à l'émission du Poste Parisien du vendredi 9 avril (20 h. 35). Son nom et ceux des trente autres lecteurs qui ont gagné chacun une participation à la Loterie Nationale seront publiés dans notre numéro de la semaine prochaine, n° 334, 18 avril.

**LE DRAME DES LETTRES ANONYMES**

La cinquième énigme de *Police Magazine* concernant le drame des lettres anonymes et dont la solution a été publiée dans le numéro de la semaine dernière (4 avril) nous a valu 1 150 cartes postales d'auditeurs du Poste Parisien et de lecteurs de *Police-Magazine*.

*Ces ouvriers se contentent des relations d'atelier que leur impose le métier.*

*Pendant la nuit, le platine est déposé dans des coffres.*

**LISTE DES GAGNANTS**

Mme **Colette Lallemant**, à Aulnay-la-Rivière, qui s'est le plus rapprochée de ce chiffre et qui a envoyé la solution exacte, a gagné **un billet de la Loterie Nationale** qui va lui être adressé.

Les dix autres lecteurs dont les noms suivent ont gagné chacun **un dixième de billet de la Loterie Nationale** :

MM. *Maurice Beaussart*, Hersin-Coupigny ; *Alphonse Videcoq*, Rouen ; *Emile Dirson*, Reims ; *Pierre Lartigaud*, Paris ; *Louis Champavier*, Belfort ; *Martin*, Embrun ; *Albert Bach*, Forbach ; *Roger Caillol*, Labruguière, MMmes *Renée Petiteville*, Outreau ; *Lustière*, Paris.

Les vingt lecteurs dont les noms suivent ont gagné chacun **un vingtième de billet de la Loterie Nationale** :

MM. *A. Lauvergnat*, Vichy ; *Joseph Guigard*, Montferrand ; *G. Dewachter*, Boulogne-Billancourt ; *Elie Fabre*, Puissalicon ; *Georges Rimbaut*, Aulnay-la-Rivière ; *Jean Cazenave*, Aubervilliers ; *Pitaud*, Mondoubleau ; *René Arnoud*, Suippes ; *Raymond Tourtelot*, Paris ; *J. Mayam*, Volmerange-les-Mines ; *Raymond Corvisier*, Reims ; *Louis Berger*, Nanterre ; Mmes *Micheline Sylvy*, Nice ; *Mispeulet*, Nice ; *Angèle Busson*, Saint-Jean-de-Luz ; *G. Terrasson*, Nersac ; *Joure*, Lyon ; *Jeanne Deldal*, Roubaix ; *Marguerite Zénon*, Bourges ; Mlle *Léa Marchand*, Paris.

Le vendredi 9 avril, à 20 h. 35, la station radiophonique le Poste Parisien porte à la connaissance de ses innombrables auditeurs une communication relative à la septième énigme de *Police-Magazine*. Voici le résumé de cette communication :

**UN VOL DE PLATINE**

M. Guillemin, industriel à Montmorency, se plaint que des quantités assez importantes de platine soient dérobées dans son usine. Une surveillance très sévère est cependant établie. On ne peut sortir de l'usine sans passer devant un contremaître spécialement chargé de vérifier si personne n'emporte du métal précieux. Cette surveillance ne donne aucun résultat et le platine disparaît toujours. Pourtant, le platine ne se trouve que dans un seul atelier, à la disposition de quatre ouvriers qui sont les premiers à déplorer les vols. Leur vie est assez claire et il est difficile de soupçonner l'un d'entre eux. L'atelier où l'on se sert de platine est fermé à clef de midi à 13 h. 30 et la clef est déposée chez le sous-directeur qui habite l'usine. Pendant la nuit, le platine est déposé dans des coffres, chez le sous-directeur. Donc le vol ne peut être commis que durant le jour et le détournement s'accomplit d'une façon mystérieuse impossible à deviner. Les quatre ouvriers responsables théoriquement ont parlé de démissionner. Ils se défient les uns des autres. Le voleur a dû trouver un moyen d'opérer qui lui assure l'impunité. Il attend son heure. Elle sonne parfois chaque jour, mais il arrive que, durant une semaine entière, il n'y ait pas le moindre vol. L'événement se produit à l'instant où on y pense le moins et, quand le fait brutal est constaté, il est déjà trop tard pour intervenir. Le platine sort sans doute de l'usine grâce à quelqu'un que le service de surveillance doit négliger de fouiller.

Et voici à présent des détails qui doivent aider nos lecteurs à deviner l'énigme :

**RAPPORT DE VINDEX**

Ce vol de platine se produit dans des conditions déconcertantes. Le platine est donné chaque matin dans l'atelier spécial aux ouvriers de l'usine Guillemin et, bien entendu, les quantités de métal précieux sont soigneusement indiquées sur un bordereau individuel qui est remis à chaque ouvrier. Pour des raisons techniques qui seraient trop longues à vous expliquer, il est impossible de procéder tout le long de la journée à la vérification du platine. C'est seulement en fin de journée qu'il peut y avoir un contrôle, parce qu'on doit retrouver le poids exact de la matière précieuse utilisée. Ce platine entre pour une partie importante dans la fabrication d'un engin nouveau, car je dois vous signaler que l'usine Guillemin travaille à plein rendement pour la Défense Nationale. Cet engin nouveau sur lequel il ne m'est pas permis, vous le concevrez, de vous fournir des indications, est d'invention récente. C'est M. Guillemin lui-même qui en a tracé les plans et il tient, par sa présence presque quotidienne dans l'atelier de fabrication et même par son travail personnel, à stimuler le zèle de ses quatre ouvriers.

M. Guillemin manque bien rarement de rendre visite à ce que j'appellerai « l'atelier du platine ». Les vols se produisent donc *sous ses yeux* et il n'a jamais relevé le moindre indice susceptible d'aiguiller l'enquête. Cette situation anormale ne peut que l'irriter. M. Guillemin est un homme de haute valeur. Sorti dans les premiers d'une grande école, c'est un savant, doublé d'un homme très averti de la vie moderne. Son usine est un modèle du genre. Tout y est conçu de façon rationnelle. Il est par conséquent doublement anormal que le voleur parvienne à déjouer les précautions qui furent prises par ce qu'on est convenu d'appeler un mathématicien-né. M. Guillemin est un de ces hommes qui, à propos de tout, font des équations et qui vous surprennent par leur raisonnement froid et logique, raisonnement que vous ne trouverez jamais en défaut.

Pourtant, le fait est là. Dans un atelier que le patron en personne surveille, des vols se produisent, des vols d'une importance telle que M. Guillemin, après avoir renoncé à découvrir la vérité par ses propres moyens, a fini par s'adresser à un policier. La chose ne lui plaît pas du tout. Il a l'impression qu'il est diminué personnellement parce qu'il n'a pas réussi à découvrir la solution de ce théorème difficile.

Il m'a demandé de garder provisoirement le silence et de ne pas révéler à l'usine ma qualité. Je n'avais pas de raison de lui désobéir. Je passe donc pour un inspecteur délégué par le Ministère de la Guerre et je puis ainsi me faufiler dans tous les services et questionner des ouvriers.

Depuis que je suis arrivé à l'usine Guillemin, les vols de platine ont continué. Cela n'a rien d'extraordinaire, puisque personne ici, sauf le patron ne sait qui je suis. J'ai tenu le calendrier exact de ces vols, car il y a ceci d'étonnant que le malfaiteur n'opère pas régulièrement. Le jour où j'aurai expliqué les raisons de cette irrégularité, je ne serai pas loin de posséder la clef de l'énigme.

Je suis enchanté que personne ne se doute de ce que je fais ici. Je puis vaquer à n'importe quelles occupations, dans tous les coins de l'usine, sans que personne songe à critiquer ma présence. Mais, en réalité, je ne puis progresser dans mon enquête, tant que je ne contrôle pas de façon précise la vie dans leur atelier des quatre ouvriers qui manipulent le platine.

Car, il faut bien l'admettre, c'est un de ces quatre hommes qui vole. Mais comment se sent-il si sûr de lui qu'il persévère dans son attitude, alors que le patron M. Guillemin a manifesté plusieurs fois son indignation d'être victime d'un tel larcin ? M. Guillemin a d'ailleurs commis là une erreur qu'il aurait pu éviter. On n'aurait jamais dû donner l'éveil. Un vol de cette importance se dissimule. Il faut laisser croire à son auteur qu'il passe inaperçu. Cela l'incite à persévérer et à commettre des imprudences. M. Guillemin, en protestant comme il l'a fait et en adoptant des mesures vexatoires à l'égard de son personnel, a irrité ce dernier — premier résultat négatif — et a poussé le voleur à se méfier.

Je demeure même convaincu qu'avant l'offensive patronale contre le voleur ce dernier sortait tout naturellement la marchandise volée et qu'il a pris des précau-

tions particulières dès qu'il a senti le danger. J'ai beau examiner toutes les hypothèses, j'en arrive à cette conclusion : il entre le matin dans cet atelier mystérieux une certaine quantité de platine et, le soir, en tenant compte de ce qui a été utilisé pour les besoins spéciaux de l'atelier, on ne peut que constater le vol. Donc, seules les personnes qui manipulent le platine, peuvent être soupçonnées.

Je rappelle que les ouvriers de l'atelier sont au nombre de quatre. Ils se nomment Armenoux, Varlin, Jobert, Guinssart. Je les ai surveillés tous les quatre. Ils prennent leur repas de midi dans un petit restaurant à côté de l'usine, mais, ce qui est à retenir, ils évitent de se parler. Il y a entre ces hommes une gêne. Ils connaissent les soupçons qui pèsent sur eux. Donc, ils se contentent des relations d'atelier que leur impose le métier ; mais, dès qu'ils ont franchi la porte de cet atelier du platine, ils ne se connaissent plus. Alors il devient fort difficile de me renseigner. Il serait d'abord maladroit d'essayer de les faire bavarder séparément.

Voici les fiches que j'ai pu dresser sur les quatre hommes, fiches rassemblant les diverses indications que j'ai pu recueillir sur les quatre suspects.

ARMENOUX. — *Trente et un ans, célibataire, habite un hôtel meublé du boulevard Barbès. Très bien noté à l'usine. Cinq ans de présence. Reçoit deux ou trois fois par semaine la visite d'une jeune femme qui est sûrement sa maîtresse et qui ne doit pas être libre, car elle le quitte vers onze heures du soir. Femme mariée ou jeune fille vivant en famille ? Garçon rangé qui se couche de bonne heure, même le dimanche. Pas dépensier.*

VARLIN. — *Trente-six ans. Morose. A eu des chagrins d'amour. Marié jeune, a été abandonné par sa femme. Ne rit jamais et se console en jouant aux cartes. Habite à Paris, rue du Château-d'Eau, un modeste appartement. Comme il ne parle pour ainsi dire à personne, il est particulièrement difficile de se faire une opinion sur lui. Mène une vie régulière, pas de dettes.*

JOBERT. — *Quarante ans. Taciturne. Marié depuis dix ans, deux enfants. La femme est tuberculeuse. Le ménage a des dettes. On prétend que l'homme a des maîtresses et que plusieurs ouvrières de l'usine ont eu des aventures avec lui. A l'âge de vingt-deux ans, fut poursuivi pour détournements, mais, la culpabilité n'ayant pas été prouvée, il fut acquitté.*

GUINSSART. — *Trente-sept ans. Célibataire. Réputation de coureur de femmes ; fait la cour à toutes les jolies ouvrières de l'usine. Très dépensier, emprunte de l'argent qu'il rend d'ailleurs toujours. Condamné à l'âge de vingt-cinq ans à trois mois de prison avec sursis, pour coups et blessures. Habite Enghien, à l'hôtel.*

Ces fiches n'apprennent pas grand'chose. Aucune ne peut mettre sur une piste. Je vais vous donner à présent des extraits d'interrogatoires, concernant les quatre ouvriers que je viens d'énumérer. J'ai questionné à leur sujet des personnes de l'usine qui paraissaient bien les connaître.

**INTERROGATOIRE DE NICET, CONCIERGE DE L'USINE**

QUESTION. — *Vous avez l'air assez intime avec Armenoux. Est-ce vraiment un garçon sûr ?*

RÉPONSE. — *Oh ! Intime... Vous savez, c'est vite dit ! Je n'ai aucune raison de lui battre froid. Nous sommes du même pays. Je ne regarde pas plus loin. Je le crois honnête, ce garçon.*

**INTERROGATOIRE DE CONSTANT, CHAUFFEUR DE M. GUILLEMIN**

QUESTION. — *J'ai remarqué plusieurs fois chez le bistrot que vous jouiez aux cartes avec Varlin...*

RÉPONSE. — *Exact, toutes les fois que le patron prolonge son séjour à l'usine et ne rentre déjeuner chez lui qu'à 13 h. 30 au moment où les ouvriers reprennent leur service. Ah ! vous savez, il n'est pas bavard, le frangin...*

QUESTION. — *Sa femme l'a plaqué, m'a-t-on dit ?*

RÉPONSE. — *Oui, quelque chose comme ça, mais faudra être malin pour lui tirer les vers du nez à celui-là. Il ne raconte jamais un mot.*

**INTERROGATOIRE DU CONTREMAITRE PUGET**

QUESTION. — *C'est bien vous qui êtes chargé de fouiller les ouvriers à la sortie de l'usine, depuis les histoires de vol ?*

RÉPONSE. — *Bien sûr, tout le monde le sait et vous-même le premier, puisque je vous ai fouillé tout à l'heure. Pourquoi me demandez-vous ça ?*

QUESTION. — *On m'a assuré — et je suis autorisé par M. Guillemin, le patron, à vous questionner — que vous étiez particulièrement défiant à l'égard de Jobert ?*

RÉPONSE. — *Je ne sais pas si le patron vous a autorisé à me poser des questions pareilles et je ne vois pas à quoi cela peut bien rimer. Mais je ne songerai pas à vous cacher mon opinion, puisque tout le monde la connaît. Jobert est un saligaud qui trompe sa femme avec la première roulure venue. Il dépense l'argent du ménage. C'est un sale moineau.*

QUESTION. — *Pourtant, vous n'avez rien trouvé de suspect sur lui, au cours des fouilles?*

RÉPONSE. — *C'est peut-être un roublard qui a découvert un truc pour sortir le platine.*

*(Suite page 15.)*

# LE MAQUILLAGE DES STUPÉFIANTS

*Un raid du service des stupéfiants dans Broodway (New-York). Onze trafiquants sont arrêtés, ainsi que le chef Alfred Jetter.*

INLASSABLEMENT le service des stupéfiants donne la chasse, aux États-Unis, aux importateurs et détenteurs de la funeste drogue, qui cause outre-Atlantique des ravages de jour en jour grandissants.

A New-York, un raid de date toute récente dans Broadway a été suivi de l'arrestation de toute une bande de trafiquants, comptant six femmes et cinq hommes, et la capture de leur chef Alfred Jetter que la police recherchait vainement depuis longtemps.

Jetter, à vrai dire, n'importait pas directement. Il se contentait de se procurer la drogue, se spécialisant de préférence dans l'héroïne, devenue très à la mode.

Mais il avait innové une ingénieuse manière de retirer de la vente du stupéfiant des profits vraiment fantastiques.

Il est bon de dire ici que l'héroïne principalement importée d'Orient et de certains pays balkaniques atteint un prix plutôt exorbitant, étant donné les risques à courir pour la débarquer aux États-Unis.

Baltimore est le centre de ce trafic clandestin, et la surveillance qu'y exerce le service des stupéfiants rend l'accès de son port de plus en plus malaisé.

L'once d'héroïne (30 grammes environ), suivant les fluctuations du marché clandestin vaut, en moyenne 750 francs et en temps à peu près normal était revendue 900 francs.

Or, Jetter était parvenu à faire rendre à cette même once de drogue jusqu'à 6 000 francs et davantage encore.

Escomptant la sottise naïve des usagers de stupéfiants, il adultérait l'héroïne en y mélangeant d'autres ingrédients absolument inoffensifs qui trompaient le client, par leur couleur même toute pareille à celle de la drogue.

Cette façon de procéder, d'ailleurs, est bien connue des trafiquants du monde entier. Mais il appartenait à Jetter de faire en grand ce que les autres faisaient en petit.

Pourvu de fonds qui lui permettaient l'achat par quantités de la matière première secrètement importée, il avait fait fabriquer un matériel de malaxage tout à fait perfectionné et qui pouvait traiter l'héroïne sur une vaste échelle.

Il approvisionnait alors ses acolytes de la drogue truquée qu'eux à leur tour fournissaient à leur clientèle habituelle.

Le commissaire Anslinger, qui dirige le service des stupéfiants, était sur les dents. Les descentes de police avaient beau se succéder, rafles et saisies se poursuivre, les arrestations s'opérer en masse, on continuait à trouver l'affreuse drogue à New-York, partout où l'on fait la fête.

Le laboratoire du service lui signala toutefois une curieuse découverte qu'on venait d'y faire. Depuis quelque temps, l'héroïne saisie révélait un mélange qui en diminuait d'autant le caractère nocif. Le commissaire tout aussitôt devina le maquillage du stupéfiant et redoubla d'activité dans la poursuite des trafiquants. Le champ des recherches semblait devoir se resserrer, car il se limitait à Broadway et ses alentours.

Un raid inopiné fut enfin fait de nuit dans ce quartier de New-York. Nous avons dit plus haut quel en avait été le fructueux résultat.

Le matériel servant au maquillage — qui n'a pas coûté moins de 300 000 francs à fabriquer — a pu être découvert et saisi.

Alfred Jetter, humoriste à ses heures, a déclaré au commissaire Anslinger qu'au lieu de l'emprisonner on devrait le féliciter pour avoir vendu aux amateurs de paradis artificiels une drogue qui ne pouvait que leur faire demi-mal. La Justice ne semble pas devoir envisager l'affaire sous ce jour.

R. N.

*L'appareil que Jetter avait fait fabriquer pour mélanger à la drogue des poudres inoffensives, gagnant ainsi des sommes considérables, a été découvert et saisi.*

*Ceci n'est pas un cours du soir, tout au plus un cours de l'après-midi, et qui n'est pas facultatif. Tous les mauvais garçons arrêtés dans les rues de Londres pour quelque peccadille et condamnés à de légères peines de prison sont obligés maintenant, tout au moins quand on constate de sérieuses lacunes dans leur instruction, à assister à des cours faits par des professeurs bénévoles. On apprend à lire et à écrire aux illettrés ; on donne quelques notions d'arithmétique (comme on le voit ici) aux plus dégrossis et l'on espère ainsi, quand on les libérera, leur permettre de trouver plus facilement du travail et les ramener dans le droit chemin.* (S. G. P.)

# On accuse, on plaide, on juge...

**L'HONNEUR DU FOYER** La dame Alphonsine R... est poursuivie pour avoir frappé avec une énergie très pardonnable,... mais singulièrement efficace, la maîtresse de son fils, une demoiselle de petite vertu, du nom de Céline.

Ce procès n'aurait probablement jamais été appelé, s'il ne s'était trouvé au Parquet, alors que l'affaire allait être classée, un attaché soucieux des cas juridiques au point de songer à faire appel du jugement de Salomon, dans le but de voir ce qu'en penserait la Cour, en 1937.

Ce substitut découvrit dans le cas de Mme R... un point de droit litigieux et, par conséquent, susceptible de créer une jurisprudence nouvelle. Il tartina donc un réquisitoire introductif d'instance « numéro un », puis envoya le dossier au greffe après avoir obtenu un avis approbatif de la Chambre des mises.

— Je n'en suis pas fâchée au fond, déclare à son avocat la prévenue, demeurée libre, heureusement. Je vais tout de même voir si on me donne tort ou raison d'avoir mis de l'ordre chez moi !

C'est une maîtresse femme, de carrure puissante, au profil noble et mise avec simplicité, toute en noir.

Elle raconte simplement aux juges l'histoire de son fils Georges,... Georges qui fut la cause initiale de sa colère, de sa juste indignation, et de ce qui s'en suivit.

— Je lui avais fait faire de bonnes études, messieurs ; il passa son bachot à peu près à l'époque où son père mourut, et puis... il s'arrêta là.

« Pendant quatre ans, jusqu'à son conseil de revision, où il fut réformé, je ne le vis que de loin en loin. Il me disait : « Je m'occupe... Je bricole... » Parfois : « Ça va mieux, j'ai trouvé une affaire. » Mais, dans un cas comme dans l'autre, en fin de visite, toujours le même couplet : « Maman, tu n'aurais pas cent francs qui t'embarrasseraient ? »

« Un jour, cependant, il m'arriva tout autre, pour m'annoncer qu'enfin « ça y était, il avait trouvé le filon... » Une petite modiste qui gagnait sa vie et qui l'avait remis dans la bonne route... Si bien qu'il avait trouvé une place de représentant et qu'à eux deux ils se faisaient de jolis mois. « Mais tu comprends, m'man, ajouta-t-il, ce qui nous gêne le plus pour faire des économies, c'est le loyer... Ça coûte en hôtel... C'est fou ce que ça nous met dedans !... Si tu étais gentille, toi qui as une pièce qui ne fait rien... »

« Messieurs, à ces mots d'économie, de travail, de bonne place sérieuse, je me sentis faiblir. Mon gars n'était pas marié avec sa petite, mais je passai là-dessus. « Venez tous les deux, fis-je... On s'arrangera, et vous serez tout de même plus chez vous que dans un garni. »

— Je peux dire quelque chose ? fait à ce moment la plaignante qui, petite bonne femme de rien du tout, mais gentillette, aguichante et fébrile, vient de se lever de son banc et d'apparaître soudain. Madame nous demandait une pension... exorbitante et ne voulait pas qu'on rentre passé minuit... C'était plutôt excessif !

— Ce l'était moins que de me tromper comme vous l'avez fait durant trois mois, petite rien du tout !...

On entend alors un « Non, mais de quoi ! » issu du fond de la salle, et, tout de suite, les débats se trouvent situés sur un plan différent. Le milieu a fait son apparition.

En effet, que nous apprend la prévenue ?

Que la maîtresse de son fils, après s'être fait servir comme une « princesse », exigeant son petit déjeuner au lit le matin, avant de partir vers 9 heures, quelquefois 10, et le lavage de ses lingeries, et des petits plats fins, répondit à toutes ces gâteries par la plus noire ingratitude. Ce n'est pas tout, un jour, la concierge avisa Mme R... que sa « bru » se conduisait bien mal...

« — Je vais peut-être vous étonner, ma chère dame, lui dit-elle, mais cette petite a au moins deux amants. Je l'ai surprise se laissant embrasser sur la bouche devant la porte. »

— A cela, messieurs les juges, savez-vous comment j'ai répondu ? J'ai flanqué une gifle à cette pauvre femme.

— Vous avez décidément la main leste.

— Ah ! je l'ai regretté, je vous prie de l'admettre, parce que trois ou quatre jours plus tard... Ah ! je m'en souviendrai longtemps ! Le destin m'ouvrit les yeux. Il pouvait être minuit. Je ne dormais pas, et, grâce à une porte laissée ouverte, je pus entendre mon fils et sa « femme » qui venaient de rentrer. Ils discutaient. Ah, messieurs !... Georges reprochait à sa compagne dans des termes abominables d'avoir fait un « client au sentiment ». Je n'ose continuer... Il était question d'argent, mais d'argent sale... Bref, bien que je n'aie jamais fréquenté un certain bas monde, je compris... je compris trop... L'amie de mon fils ne travaillait pas dans une maison de modes, elle se vendait, c'était une fille... et je l'avais prise sous mon toit !

« D'abord effarée, j'hésitai sur la décision à prendre, lorsque la discussion reprit plus violente à côté. Soudain je perçus un bruit... un bruit de lutte, des gémissements. Georges, furieux parce que l'autre n'avait pas rapporté assez d'argent, venait de se précipiter sur cette malheureuse et la frappait à grands coups... C'est un freluquet, mon fils... mais la plus singulière des évolutions avait dû le transformer en une sorte de fier-à-bras... un de ces êtres qui dominent les femmes par les sens et je ne sais quel sortilège... Je ne pus me maîtriser davantage. Passant un manteau, je m'élançai, entrai dans la chambre du couple, les séparai d'abord l'un de l'autre. Ensuite, ah ! ensuite, je passai ma colère, ma fureur sur la femme... oui sur Céline, mais je vous le dis aujourd'hui, ce n'était pas Céline la coupable... C'est mon fils que j'aurais dû assommer ! »

Moment pathétique.

M. le substitut soulève alors la question intéressante, de savoir si l'autorité paternelle peut jouir de l'impunité totale en pareille matière. La réputation de la maison de famille peut-elle être souillée impunément ? Et le fils ne doit-il pas être poursuivi pour avoir, en quelque sorte, porté un préjudice moral à sa mère ?

— En toute conscience, ajoutera-t-il, je crois qu'il convient de sanctionner par une condamnation légère l'excessive intervention de la prévenue, mais dans la limite où le tribunal le jugera, dût-il aller jusqu'à l'acquittement contre lequel je ne m'élèverai point.

« Si Mme R... n'avait fait que jeter à la porte la fille Céline, avec quelques horions sans conséquence, j'aurais sollicité moi-même l'acquittement de principe.

Le tribunal correctionnel de Paris dispose de bien peu de temps pour peser ses sentences. Les beaux attendus savamment pesés, dûment circonstanciés, minutieusement étayés sur les textes sont réservés aux affaires à sensation.

— Mille regrets, semble dire M. le président à son distingué collègue du Parquet... Pas une minute... Vingt affaires encore sur la table...

La dame R... est acquittée... Quant à son fils... on le retrouvera bien un de ces jours.

C'est, hélas ! probable.

JEAN CRÉTEUIL.

■

**LES RÉPONSES IMPRÉVUES** Devant le jury de la Seine comparaissaient, l'autre jour, les gangsters le mot américain à la mode — qui dévalisèrent une banque du boulevard Saint-Germain.

En procédant à l'interrogatoire de Pierre Lejeune, le benjamin de la bande, le président Lapeyre remarqua :

— Vous avez été marin et vous avez laissé à vos chefs comme à vos camarades un très mauvais souvenir : votre livret est criblé de punitions.

Alors Pierre Lejeune de répliquer simplement :

— Que voulez-vous, monsieur le président, on ne fait pas des marins avec des rosières et des enfants de chœur !

Cette appréciation inattendue des « gars de la marine » mit l'assistance en joie de même que l'incident suivant.

Le chauffeur, qui avait conduit les gangsters, fut appelé à la barre :

— C'est vous, lui dit le président, qui avez, dans votre taxi, mené les accusés du boulevard Saint-Germain à la Concorde... Les reconnaissez-vous ?

Et, comme le brave homme contemplait le banc de la défense, Me Georges Candelier s'écria :

— Non, regardez nos clients, pas nous-même voyez l'étage au-dessus.

Alors Maurice Guy, le chef de la bande, de remarquer :

— Il ne peut pas savoir cet homme, ce n'est pas écrit sur nos visages que nous sommes... ce que nous sommes !

◆ ◆

Une jeune femme poursuivie pour escroquerie se présente devant la onzième chambre correctionnelle :

— Les renseignements fournis sur votre compte sont très mauvais ! fait le président qui ajoute : Vous avez même, d'après les renseignements de police, été pensionnaire dans une maison spéciale ; il est bon d'ajouter que vous n'y êtes plus. Sans doute, avez-vous regretté d'exercer cette triste profession ?

Alors la prévenue simplement :

— Oh ! non, mais ma santé ne me permettait plus de continuer.

◆ ◆

Quatorzième chambre correctionnelle : un jeune homme, appelé à titre de témoin, explique qu'il fut d'abord inculpé d'abus de confiance aux lieu et place du prévenu d'aujourd'hui ; il se trouva d'ailleurs condamné à six mois de prison qu'il était en train de purger lorsque le vrai coupable, pris de remords, fit des aveux :

— Pourquoi, demande le substitut, n'avez-vous pas fait appel de la décision des premiers juges ?

Et l'interpellé de s'exclamer :

— Je m'en serais bien gardé, monsieur le substitut, quand on s'en tire — même innocent — avec six mois, il est bon de ne pas faire appel : la Cour vous double toujours.

◆ ◆

Tribunal pour enfants : un gamin de seize ans est poursuivi pour avoir abusé d'une fillette de onze ans :

— Vous n'avez pas honte, le sermonne le président, une gamine, une pauvre petite fille de cet âge !

Alors l'inculpé de répondre sur un ton qu'il veut rendre candide :

— Mais, monsieur le président... je n'étais pas le premier !...

■

**ROUGE** Le rayon de fards d'un grand magasin attire les convoitises féminines avec autant de certitude que la vitrine du bijoutier appelle la pince-monseigneur du cambrioleur... Voici d'abord toute la grande famille des poudres : la rose couleur de pétale, l'ocre qui évoque la chair frémissante, la dorée pour les visages d'Espagnoles et d'Italiennes brunis par le soleil de l'Andalousie, de la Vénitie ou... de Montmartre.

A côté, les bleus, les gris qui feront les yeux plus doux et plus profonds, les roses — mandarine, pourpre ou orange — et les rouges, bâtons onctueux rubis, écarlates grenat, qui donneront aux lèvres une douceur satinée, chaude et une senteur poivrée et miellée à la fois, comme l'âme même des œillets et des roses...

— Mademoiselle, faites-moi débiter ce pot de crème adoucissante !

— Mademoiselle, combien ce kohl ?

— Mademoiselle, combien ce rouge ?

Une femme n'a rien dit, rien demandé : sa main s'est abaissée sur les tubes de pâte pourpre et s'est enfouie dans une poche ; puis, nonchalante, la femme est partie... Pas loin, une lourde main d'homme a agrippé son épaule :

— Vous venez de voler plusieurs bâtons de rouge, suivez-moi !

Onzième chambre correctionnelle :

— Vous êtes, dit le président, poursuivie pour vols dans cinq grands magasins. Fait curieux, une perquisition opérée chez vous a amené la découverte de deux cent onze bâtons de rouge à lèvres dérobés.

La prévenue est une pauvre femme sans âge. A-t-elle trente ans, quarante ou cinquante ? Mystère. Impossible de mettre un chiffre sur ce visage pâle, un peu sauvage. Sa bouche étroite, sans rouge, articule péniblement :

— Je ne peux pas m'en passer.

— De quoi ?

— De rouge...

Le président rajuste ses lunettes et demande :

— Vous n'en avez pas en ce moment. Sans doute parce que vous devez vous présenter devant le tribunal ?

Et la femme, qui, d'ailleurs, est prévenue libre, a cette réponse imprévue :

— Je n'en mets jamais.

— Mais, alors, pourquoi en volez-vous ? Vous avez déjà été condamnée trois fois pour vols dans les grands magasins et, toujours, vous avez pris des bâtons de rouge. Pourquoi ?

— Je ne peux pas m'en passer.

— Mais, enfin, pourquoi, puisque vous n'en mettez même pas sur vos lèvres ?

Un geste évasif... Le président donne lecture d'un rapport d'expert déclarant que la prévenue est sous l'empire d'idées fixes qui la portent à commettre des vols dont elle ne semble pas absolument responsable.

Est-ce une demi-folle, une kleptomane ? une passionnée de rouge comme d'autres le sont de morphine ou de « coco » ? Le tribunal ne se le demande pas et la condamne à six mois de prison :

— Le tribunal, ajoute le président, se montre vis-à-vis de vous relativement indulgent, puisque vous avez déjà été condamnée à plusieurs reprises !

Elle semble ne pas entendre et s'en va d'un pas lent, pour s'arrêter net, dans le fond de la salle, devant une jeune femme qui, d'un geste discret, avive de fard pourpre sa bouche trop pâle, à son gré. La condamnée la fixe, ses yeux morts s'allument, ses joues rougissent et elle murmure :

— Du rouge !... Ah... ah... du rouge !

Une folle ? Une malade ? Qui sait ?

SYLVIA RISSER.

## HAINE RACIALE

SUR la foi d'une information parue dans un journal allemand, nous avons parlé, dans notre numéro du 14 février, sous le titre *Haine raciale*, de la mort de deux jeunes amants lapidés par leurs parents en Albanie. Nous signalions, toujours d'après la même source, que le châtiment de la lapidation est encore en usage au Turkestan, en Perse et dans l'Afghanistan. Fort courtoisement, la Légation impériale de l'Iran à Paris nous informe que la peine de la lapidation n'existe plus en Iran, où elle n'a pas été appliquée depuis au moins deux siècles. Une fois de plus, nous avons la preuve que la propagande allemande emploie des procédés d'insinuation dont les intentions, malheureusement, peuvent échapper aux journalistes les plus avertis.

# POURVOYEUSES DE Mineures

*Sa physionomie ridée avait une expression épouvantable. Une vraie sorcière.*

LES Halles, la nuit, ont une physionomie bien particulière. La rue Saint-Denis, par exemple, présente vers les trois ou quatre heures du matin un aspect aussi inquiétant que les décors de certains films réalistes.

Les voitures, les camions de légumes apportent la nourriture des Parisiens. Des hommes peinent sous des fardeaux de carottes ou de choux. D'autres poussent des « diables » chargés de caisses et de cageots. D'autres, enfin, dorment, indifférents à cette activité fébrile qui bourdonne dans le quartier. Ce sont les clochards ; couchés sur le bitume des pavillons centraux et leurs ronflements sonores font dire aux malheureuses filles qui racolent et qui, confusément, les envient :

— Qu'est-ce qu'il en écrase, le frère !

Elles, elles doivent travailler. C'est-à-dire aguicher le passant au coin des rues et en bas des hôtels interlopes. Il y en a de jolies, avec des petits tabliers plissés dévoilant jusqu'aux genoux des jambes gainées de soie noire. Il y a des négresses, des Arabes, des jeunes et des très vieilles.

— Monsieur ! monsieur !...

Je marchais vite. L'appel me fit néanmoins retourner. Ce n'était pas l'invite ordinaire, le « Tu viens, chéri ? » traditionnel. Instinctivement, il m'avait semblé découvrir dans l'intonation de cet appel quelque chose d'inaccoutumé et de bizarre.

C'était une vieille, une très vieille femme, cassée en deux par l'âge.

— Que voulez-vous ?

Avant de répondre, elle eut un sourire hideux qui laissa voir ses gencives garnies de chicots noirs.

— Mon bon monsieur...

— Quoi ?... fis-je impatienté.

Malgré ses vêtements assez soignés, cette femme était réellement repoussante. Sa physionomie ridée avait une expression épouvantable. Une vraie sorcière...

Elle me prit par le bras :

— J'ai une belle petite à vous proposer... Une vierge, hein !

Je dus surmonter mon dégoût, qui me disait de tourner le dos à cette mégère, pour céder à la curiosité professionnelle qui me conseillait de poursuivre cette édifiante conversation :

— Où est-elle ? dis-je, comme si j'étais alléché par les propositions de l'entremetteuse.

— Chez moi. C'est ma petite nièce...

— Est-ce loin ?

— Non, à deux pas, rue M...

Lorsque nous passâmes à l'angle de la rue des Lombards, une accorte Algérienne en pull-over fit un geste obscène et lança à ses copines qui faisaient les cent pas de l'autre côté de la chaussée :

— Tiens, encore un vicelard piqué par la mère Sa Pomme ! C'est dég..... à la fin de se faire lever les michetons par cette vieille ordure...

La mère Sa Pomme passa à travers la mitraille d'injures sans demander son reste. Ce n'est que lorsqu'elle eut tourné la rue à gauche qu'elle maugréa :

— Toutes ces filles sont d'une trivialité !

Je ne dis rien. Alors elle ajouta en me tirant par la manche pour m'arrêter :

— Vous verrez ma nièce, c'est un ange véritable... On lui donnerait le Bon Dieu sans confession...

Ce fut plus fort que moi, je risquai :

— C'est pour cette raison que vous allez raccrocher les messieurs avides de fruits verts ?

Sa réponse fut un soupir et un haussement d'épaules qui signifiait :

— Faut bien vivre quand même !

Tout en écoutant ses paroles et en évitant de l'approcher de trop près, je n'oubliai pas ce que je tenais à obtenir d'elle en lui donnant un peu d'argent.

Dans un garni misérable et glacial, une fillette grêle, blanche de peau et élancée, vint à notre rencontre :

— Bonjour, ma tante, dit-elle sans conviction en faisant des minauderies de gamine maniérée.

— Bonjour, mon petit, j'ai rencontré un gentil monsieur qui veut bien s'intéresser à toi...

Adorables, n'est-ce pas ? les derniers mots. Malgré la répulsion violente qui m'envahissait, je pris la chaise qu'on m'offrait et, mal à l'aise, j'attendis les événements, n'ayant plus le courage de mettre la mère Sa Pomme sur la voie des confidences.

J'étais à peine assis que, ainsi qu'une écolière qui sait sa leçon par cœur, la fillette vint docilement se jucher sur mes genoux en me fixant de ses yeux clairs que le vice avait chargés de lueurs perverses.

— Comment t'appelles-tu ?

— Jeanne.

— Et que fais-tu toute la journée ? Vas-tu à l'école ?

Une rougeur subite et brève vint maquiller ses joues chlorotiques.

— Oui, je vais à l'école, déclara-t-elle en exagérant le ton enfantin ; même que, cette semaine, j'ai eu la croix... Tenez, je vais vous la montrer...

Elle bondit. Ses petites jambes maigrichonnes, gantées de bas blancs roulés au-dessous du genou, disparurent dans un couloir sombre.

— Jolie, hein, la petite, s'enquit la vieille dans un ignoble sourire.

— La malheureuse ! soupirai-je.

— Qui vous a dit qu'elle était malheureuse ? demanda sans aménité l'horrible mégère.

— Personne, mais rien que de la voir, j'imagine...

Je ne pus terminer ma phrase : Jeanne était devant moi avec un grand nœud dans les cheveux et un sarrau noir sur lequel était épinglée la fameuse croix. Sous son bras, elle tenait une serviette d'écolière...

J'étais éberlué.

Je le fus encore bien plus lorsque, la petite revenue sur mes genoux, je lui demandai :

— Quel âge as-tu ?

— Douze ans, répondit-elle.

Elle s'était trop sensiblement rajeunie pour que l'écart entre l'âge avoué et l'âge véritable ne me fît ajouter :

— Sans compter les mois de nourrice...

Elle fit la moue et cacha son visage contre mon épaule.

— Ce que tu es méchant ! murmura-t-elle. Tu me prends alors pour une menteuse. Ça me fait du chagrin, tu sais... Je suis si timide !...

La vieille entremetteuse, déjà, s'éloignait sur la pointe des pieds :

— Je vous laisse seuls, mes enfants, marmotta-t-elle entre ses dents... Je vais me coucher, faites-en autant... si le cœur vous en dit !...

L'invite était directe. Déjà obéissante, Jeanne passait ses bras grêles autour de mon cou.

Je lui glissai de l'argent.

Alors elle sourit et, sautant à bas de mes genoux, elle s'informa de mes goûts.

— Tu veux que je me déshabille ou bien que je reste en écolière ?...

Ce disant, elle retroussait son sarrau noir comme pour faire la révérence.

— Reste comme tu es, dis-je, j'ai à te parler. Assieds-toi sur ce fauteuil et écoute-moi.

— Bien, monsieur, fit-elle, visiblement étonnée du ton sérieux de mes paroles.

Elle se carra dans le fauteuil en m'observant curieusement, comme si, pour elle, j'étais un client encore plus dépravé que ceux que lui ramenait d'ordinaire Sa Pomme. Et, comme elle ignorait ma « passion », mon vice, ainsi que l'on dit chez ces dames aux mœurs légères, elle préférait attendre passivement l'expression de mes désirs...

— Je ne suis pas venu ici par perversité, commençai-je, mais bien pour me documenter sur le trafic de ces pourvoyeuses qui, la nuit, harcèlent discrètement les passants en leur promettant des chairs très jeunes...

La foudre serait tombée aux pieds de Jeanne qu'elle n'eût pas sursauté davantage.

— Ça y est, s'écria-t-elle, t'es un poulet ; nous sommes bonnes !...

Je me mis à rire :

— Non, je ne suis pas un inspecteur de police, mais simplement un reporter curieux qui te promet d'être « régulier » avec vous si vous voulez un peu bavarder...

Elle respira profondément.

— J'manquais d'air, avoua-t-elle sincèrement.

Je plaisantai en lui tendant mon étui à cigarettes :

— Est-ce à l'école qu'on t'apprend l'argot ?...

— L'argot ?... Mais je ne sais pas l'argot, m'sieur ; essaya-t-elle de minauder encore.

— Allons, ne fais pas ta mijaurée, répartis-je un peu sèchement, tu ferais mieux de me dire ton âge exact... Je t'ai dit que je n'étais pas un client... Alors pourquoi essayer de « m'avoir » au boniment ?...

Elle eut un haussement d'épaules et croisa ses jambes :

— Ça va, ça va ; Te mets pas en boule, on va causer... Qu'est-ce que tu veux savoir ?

— D'abord ton âge ?

— Vingt-deux ans... Et ensuite ?...

— Tu n'es pas très en avance pour une écolière... Si, à cet âge-là, tu n'as pas encore passé ton certificat d'études, je ne te fais pas mes compliments !...

Et c'est ainsi que, petit à petit, bribe par bribe, elle me fit l'atroce confession de sa vie :

Pupille de l'Assistance Publique, souffreteuse, chargée d'une hérédité très lourde, à seize ans, elle vole, pour s'acheter du rouge à lèvres et de la poudre, une vingtaine de francs à sa patronne.

Celle-ci porte plainte.

La malheureuse Jeanne est envoyée dans une maison de redressement. Maison de perdition serait le terme plus exact puisque les promiscuités douteuses et les amitiés équivoques pourrissent jusqu'au fond la petite !

Dans ce patronage éclate un mouvement de révolte. Jeanne se fait surprendre dans les rangs des meneuses.

Sanction : elle est condamnée à « filer la vingt-et-une » dans une colonie pénitentiaire du Nord, c'est-à-dire qu'elle devra attendre sa majorité dans le cloître glacial d'une ancienne abbaye désaffectée.

Le jour de la libération arrive. La voici sur le pavé de Paris avec un petit pécule en poche... Elle n'est pas seule. Une copine de cellule a été libérée en même temps qu'elle. Celle-là, Rose, a été condamnée par le tribunal pour enfants parce qu'elle faisait la retape, la nuit, pour nourrir ses parents, dans une rue populeuse de Grenelle.

— On va se défendre, propose-t-elle à Jeanne. Les hommes nous donneront de l'argent pour coucher avec eux.

— S'il n'y a pas d'autres moyens de manger...

C'est ainsi que, sur un morne boulevard fréquenté par des Polonais et des Sidis, Jeanne fit son apprentissage dans la galanterie...

Un jour, une vieille femme qui avait remarqué son manège l'aborda :

— Tu es toute jeune, fit-elle. Si c'est pas malheureux de t'esquinter ainsi !... As-tu le poids au moins ?...

— Oui, j'ai vingt et un ans et demi...

— Tu te vieillis... Ce n'est pas à moi qu'il faut raconter ça... T'es mince et fluette comme une gamine de douze ans...

— Si, je vous l'jure... c'est vrai... ! Si vous voulez voir mon bulletin de naissance !

— J'ai autre chose à faire et à te proposer.

Et voilà comment Jeanne fut amenée par le hasard à jouer les mineures pour satisfaire les goûts pervertis de certains messieurs...

— T'as vraiment l'air d'une écolière... J'vais te fringuer en conséquence... Je dirai que t'es vierge, et ça ne sera pas des passes à deux thunes que tu feras, je te le promets, mon petit lapin...

— Mais ma virginité ?

— Te casse pas la tête là-dessus... Je m'en occupe... C'est pas difficile à imiter avec quelques petits trucs. C'est du « cinq livres » pour le moins à chaque coup... Un par jour, et la vie est belle pour nous deux... Nous « faderons » moitié moitié...

Ainsi, chaque soir, dans les rues louches des Halles, la vieille pourvoyeuse aborde le premier venu afin de lui procurer la virginité d'une jeune fille qui est, tantôt sa nièce, tantôt même sa propre fille...

D'autres visages de pourvoyeuses sont inscrits dans ma mémoire.

Je sais quels sont les trafics de ces vieilles que l'on rencontre la nuit à l'angle de la rue Fontaine et de la rue de Douai et dans les bars de Montmartre hantés par une clientèle mélangée.

Je sais le manège odieux de cette vieille créature de la rue Tronchet qui loue chaque soir aux passants une malheureuse gamine qu'elle appelle affectueusement et à dessein « sa fille chérie »...

Le plus triste, c'est qu'il arrive — rarement, du reste — que ces sordides entremetteuses vendent contre un gros billet le bien le plus précieux d'une fille que la mère, acculée à la misère, n'a pas hésité à pousser dans les bras d'une quelconque pourvoyeuse de chair fraîche...

JEAN BAZAL.

*Jeanne était devant moi, avec un grand nœud dans les cheveux et un sarrau noir sur lequel était épinglée la fameuse croix*

*Une malheureuse gamine qu'elle appelle affectueusement et à dessein « sa fille chérie ».*

PROCHAINEMENT :

**Tueurs d'enfants**

# La guinguette à deux sous

Roman de

GEORGES SIMENON

I

## Le samedi de M. Basso

UNE fin d'après-midi radieuse. Un soleil presque sirupeux dans les rues paisibles de la Rive Gauche. Et, partout, sur les visages, dans les mille bruits familiers de la rue, de la joie de vivre.

Il y a des jours ainsi, où l'existence est moins quotidienne et où les passants, sur les trottoirs, les tramways et les autos semblent jouer leur rôle dans une féerie.

C'était le 27 juin. Quand Maigret arriva à la poterne de la Santé, le factionnaire, attendri, regardait un petit chat blanc qui jouait avec le chien de la crémière.

Il doit y avoir des jours aussi où les pavés sont plus sonores. Les pas de Maigret résonnèrent dans la cour immense. Au bout d'un couloir, il interrogea un gardien.

— Il a appris ?...

— Pas encore.

Un tour de clef. Un verrou. Une cellule très haute, très propre, et un homme qui se levait tandis que son visage semblait chercher une expression.

— Ça va, Lenoir ? questionna le commissaire.

Celui-ci avait failli sourire. Mais une idée durcissait soudain ses traits. Ses sourcils se rapprochaient, soupçonneux. L'espace de quelques secondes, il esquissa une moue hargneuse, puis il haussa les épaules, tendit la main.

— Compris ! articula-t-il.

— Compris quoi ?

Un sourire désabusé.

— Ne la faites pas à moi, hein ! Si vous êtes ici...

— C'est que je pars demain matin en vacances et...

Le prisonnier rit d'un rire sec. C'était un grand garçon aux cheveux bruns rejetés en arrière. Des traits réguliers. De beaux yeux marron. De fines moustaches qui faisaient ressortir la blancheur de ses dents pointues comme celles de rongeurs.

— Vous êtes gentil, monsieur le commissaire...

Il s'étira, bâilla, referma le couvercle du watter-closet qui, dans un coin de la cellule, était resté ouvert.

— Faites pas attention au désordre...

Et, soudain, le regard dans les yeux de Maigret :

— Le pourvoi est rejeté, pas vrai ?

C'était inutile de mentir. Il avait déjà compris. Il marchait de long en large.

— J'avais pas d'illusion !... Alors... demain ?

Quand même, sur le dernier mot, la voix se voila et les yeux cueillirent la lueur du jour qui filtrait d'une fenêtre étroite, très haut.

A la même heure, les journaux du soir qu'on criait aux terrasses des cafés publiaient :

« *Le président de la République a rejeté le pourvoi de Jean Lenoir, le jeune chef de bande de Belleville. L'exécution aura lieu demain au lever du jour.* »

• • •

C'est Maigret qui, trois mois plus tôt, avait mis la main au collet de Lenoir, dans un hôtel de la rue Saint-Antoine. Une seconde de plus et la balle que l'assassin tirait dans sa direction l'atteignait, en pleine poitrine, au lieu de se perdre dans le plafond.

N'empêche que le commissaire s'était intéressé à lui, sans rancune. D'abord, peut-être parce que Lenoir était jeune. Un garçon de vingt-quatre ans qui, depuis l'âge de quinze ans, collectionnait les condamnations.

Puis parce qu'il était crâne. Il avait des complices. Deux d'entre eux avaient été arrêtés le même jour que lui. Ils étaient aussi coupables et, dans la dernière affaire, l'attaque à main armée d'un encaisseur, sans doute avaient-ils pris une plus grande part que le chef.

Lenoir les déchargeait néanmoins, prenait tout à son compte, refusait de « manger le morceau ».

Il était sans pose, sans forfanterie. Il ne mettait pas sa déchéance sur le compte de la société.

— J'ai perdu !... se contentait-il de dire.

C'était fini. Ou plutôt, quand le soleil qu'on voyait dorer un morceau du mur de la cellule se lèverait à nouveau, ce serait fini.

Lenoir eut malgré lui un geste sinistre. Tout en marchant, il se passa la main sur la nuque, frissonna, devint pâle, éprouva le besoin de ricaner :

— Quand même !... Ça fait un drôle d'effet...

Et, brusquement, avec un flot de rancœur dans la bouche :

— Si seulement on allait là-bas avec tous ceux qui le méritent !

Il observa Maigret, hésita, fit encore le tour de l'étroite pièce, grommela :

— Ce n'est pas aujourd'hui que je vais commencer à « donner » quelqu'un... Mais quand même !...

Le commissaire évitait de le regarder. Il sentait venir la confession. Et il savait l'autre si farouche qu'un simple tressaillement, ou un intérêt trop marqué, suffirait à lui fermer la bouche.

— Naturellement, vous ne connaissez pas la guinguette à deux sous... Eh bien ! si vous allez faire un tour par là, dites-vous bien qu'il y a un type, parmi les habitués, qui ferait mieux que moi, demain, sur la machine...

Il marchait toujours. Il ne pouvait pas s'arrêter. Cela en devenait hallucinant. C'était sa seule manière de trahir sa fièvre.

— Mais vous ne l'aurez pas... Tenez ! sans « me mettre à table », je peux bien vous raconter ça... Je ne sais pas pourquoi ça me revient aujourd'hui... Peut-être parce que c'est une histoire de gosse... Je devais avoir dans les seize ans... On était deux à fréquenter les bals musette et à chaparder... L'autre, à l'heure qu'il est, doit être dans un sanatorium... Il toussait déjà...

Est-ce que, maintenant, il ne parlait pas pour se donner l'illusion de la vie, pour se prouver à lui-même qu'il était encore un homme ?

— Une nuit... Il était dans les trois heures... On longeait la rue... Mais non ! je ne vous dirai pas le nom de la rue... Une rue quelconque. On voit de loin une porte qui s'ouvre... Il y avait une auto au bord du trottoir... Un type sort, en en poussant un autre... Non ! Pas le pousser... Imaginez un mannequin qu'on voudrait faire marcher avec soi comme si c'était un copain !... Il le met dans la bagnole, s'installe au volant... Mon ami me lance une œillade et nous voilà tous les deux sur le pare-choc arrière... En ce temps-là, on m'appelait le Chat... C'est tout dire !... On se promène dans des tas de rues... Le frère qui conduit a l'air de chercher quelque chose, de s'être trompé... A la fin, on comprend ce qu'il cherche, car il arrive au canal Saint-Martin... Vous avez deviné, pas vrai ? Le temps d'ouvrir la portière et de la refermer, c'était fait... Il y avait un corps dans le jus...

« Réglé comme du papier à musique ! Le bonhomme de l'auto avait dû mettre à l'avance des trucs lourds dans les poches du macchabée, car il n'a pas flotté un instant...

« Nous deux, on se tenait peinards... Nouveau coup d'œil... On remonte à notre place... Histoire de bien s'assurer de l'adresse du client... Place de la République, il s'est arrêté pour boire un verre de rhum dans le seul café encore ouvert... Puis il a conduit sa voiture au garage et il est rentré chez lui... On le voyait en ombre chinoise derrière les rideaux, en train de se déshabiller...

« Pendant deux ans, on l'a fait chanter, Victor et moi... On était novices... On avait peur d'en demander trop... Des cent francs à la fois...

« Puis, un jour, le type a déménagé et on ne l'a pas retrouvé... Il n'y a pas trois mois que je l'ai aperçu par hasard à la guinguette à deux sous et il ne m'a même pas reconnu... »

Lenoir cracha par terre, chercha machinalement ses cigarettes, grommela :

— Quand des gars en sont où j'en suis, on pourrait quand même les laisser fumer...

Le rayon de soleil s'était éteint, là-haut. On entendait des pas dans les couloirs.

— C'est pas que je sois plus mauvais qu'un autre, mais il faut avouer que le coco dont je vous parle ferait bien, demain matin, avec moi, sur la...

Cela jaillit brusquement. Des gouttes de sueur, sur le front. Et, en même temps, les jambes qui mollissaient. Lenoir s'assit au bord de sa couchette.

— Il est temps de me laisser... soupira-t-il. Ou plutôt non... Non !... Qu'on ne me laisse pas seul aujourd'hui... Cela vaut encore mieux de parler... Tenez ! Voulez-vous que je vous raconte l'histoire de Marcelle, la femme qui...

On ouvrait la porte. L'avocat du condamné hésitait en apercevant Maigret. Il affichait un sourire de circonstance, pour ne pas laisser deviner à son client que le pourvoi était rejeté.

— Les nouvelles sont bonnes... commença-t-il.

— Ça va !

Et, à Maigret :

— Je ne vous dis pas au revoir, hein, monsieur le commissaire... Chacun son métier... Puis, vous savez, pas la peine d'aller à la guinguette... Le bonhomme est aussi malin que vous...

Maigret tendit sa main. Il vit les narines frémir, la petite moustache brune s'humecter, les canines qui s'enfonçaient dans la lèvre inférieure.

— Ça ou la typhoïde !... plaisanta Lenoir avec un rire forcé.

• • •

Maigret ne partait pas en vacances, mais il y avait une affaire de faux bons qui lui prenait presque tout son temps. Il n'avait jamais entendu parler de la guinguette à deux sous. Il s'informa auprès de ses collègues.

— Connais pas ! De quel côté ? Sur la Marne ? En basse Seine ?

Lenoir avait seize ans au moment de l'affaire qu'il avait racontée. Donc celle-ci était vieille de huit ans et, un soir, Maigret ouvrit les dossiers des affaires classées de cette année-là.

Mais il n'y avait rien de sensationnel. Des disparitions, comme toujours. Une femme coupée en morceaux, dont on n'avait jamais retrouvé la tête. Quant au canal Saint-Martin, il n'avait pas rendu moins de sept cadavres.

Et l'histoire des faux bons se compliquait, exigeait des démarches multiples. Ensuite il fallut conduire Mme Maigret en Alsace, chez sa sœur où, comme chaque année, elle allait passer un mois.

Paris se vidait. L'asphalte devenait mou sous les pas. Les passants cherchaient les trottoirs ombragés et toutes les places étaient prises aux terrasses.

*T'attendons sans faute dimanche. Baisers de tous.*

Mme Maigret réclamait, parce que, depuis quinze jours, son mari n'était pas allé la voir. On était le samedi 23 juillet. Il mit de l'ordre dans ses dossiers, prévint Jean, le garçon de bureau du quai des Orfèvres, qu'il ne rentrerait sans doute pas avant le lundi soir.

Au moment de sortir, son regard tomba sur le bord de son chapeau melon, qui était cassé depuis des semaines. Dix fois Mme Maigret lui avait dit d'en acheter un autre.

— Ou finira par te donner des sous dans la rue !...

Boulevard Saint-Michel, il avisa un chapelier, commença à essayer des melons qui, tous, étaient trop petits pour son crâne.

— Je vous jure que celui-ci... s'obstinait à lui répéter un blanc-bec de vendeur.

Jamais Maigret n'était aussi malheureux que quand il essayait quelque chose. Or, dans le miroir où il se regardait, il aperçut un dos, une tête, et, sur cette tête, un chapeau haut de forme.

Comme le client portait un complet de sport gris, c'était plutôt cocasse. Il parlait.

— Non !... Je voudrais un modèle encore plus ancien... Ce n'est pas pour m'habiller...

Maigret attendait de nouveaux chapeaux qu'on était allé lui chercher dans l'arrière-magasin.

— Si vous voulez, c'est pour une farce... Une fausse noce, que nous organisons avec quelques amis, à la guinguette à deux sous... Il y aura la mariée, la belle-mère, les garçons d'honneur, et tout !... Comme dans une noce villageoise !... Vous voyez maintenant ce qu'il me faut ?... Moi, je fais le maire du village...

Le client disait cela avec un bon rire. C'était un homme de trente-cinq ans, bien en chair, les joues pleines et roses, qui donnait l'impression d'un commerçant prospère.

— Si vous en aviez par exemple à bord plat...

— Attendez ! Je crois qu'à l'atelier il y a exactement ce qu'il vous faut. C'est un laissé pour compte...

On apportait à Maigret une nouvelle pile de melons. Le premier qu'il essaya lui allait. Mais il traîna, ne sortit que quelques instants avant l'homme au gibus et arrêta à tout hasard un taxi.

Bien lui en prit. L'autre, en sortant, pénétra dans une auto rangée au bord du trottoir, se mit au volant et se dirigea vers la rue Vieille-du-Temple.

Là, il passa une demi-heure chez un brocanteur et emporta un grand carton plat qui devait contenir l'habit assorti au haut de forme.

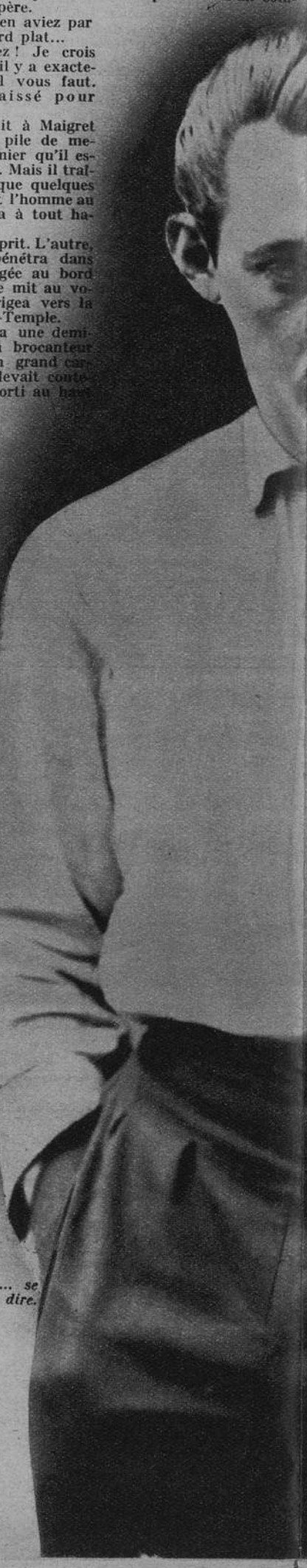

*— J'ai perdu... se contentait-il de dire.*

*C'était fait. Il y avait un corps dans le jus.*

Puis ce furent les Champs-Elysées, l'avenue de Wagram. Un petit bar, à un coin de rue. Il n'y resta que cinq minutes, en sortit en compagnie d'une femme d'une trentaine d'années, grassouillette et réjouie.

Deux fois, Maigret avait regardé l'heure à sa montre. Son premier train était parti. Le second partirait dans un quart d'heure. Il haussa les épaules, dit au chauffeur du taxi :

— Suivez toujours !

Il s'y attendait : l'auto s'arrêta devant un meublé de l'avenue Niel. Le couple se précipita sous la voûte. Maigret attendit un quart d'heure, entra, non sans lire sur une plaque de cuivre :

*Garçonnières au mois et à la journée.*

Dans un bureau qui sentait l'adultère élégant, il trouva une gérante parfumée.

— Police judiciaire !... Le couple qui vient d'entrer...

— Quel couple ?

Elle ne protesta pas longtemps.

— Des gens très bien, mariés tous les deux, qui viennent deux fois par semaine...

En sortant, le commissaire jeta un coup d'œil sur la plaque d'identité de la voiture, à travers la vitre.

*Marcel Basso*
*32, quai d'Austerlitz, Paris.*

● ● ●

Pas un souffle de brise. Un air tiède. Et tous les tramways, tous les autobus se dirigeant vers les gares, bondés. Les taxis chargés de fauteuils transatlantiques, de cannes à pêche, de filets à crevettes et de valises.

L'asphalte bleu à force d'être luisant et des fracas de verres et de soucoupes à toutes les terrasses.

— Au fait ! il y a trois semaines que Lenoir a été...

On n'en avait pas beaucoup parlé. C'était une affaire banale, un assassin en quelque sorte professionnel. Maigret se souvint de sa moustache frémissante, soupira en regarsant sa montre.

Trop tard pour aller rejoindre Mme Maigret qui, le soir, serait à la barrière de la petite gare avec sa sœur et qui ne manquerait pas de murmurer :

— Toujours le même !

Le chauffeur du taxi lisait un journal. L'homme au haut de forme sortit le premier, inspecta la rue dans les deux sens avant de faire signe à sa compagne, restée sous la voûte.

Arrêt place des Ternes. On les voyait s'embrasser à travers la vitre arrière. Et ils se tenaient la main alors que la voiture était déjà embrayée et que la femme avait arrêté un taxi.

— Je continue ? questionna le chauffeur de Maigret.

— Tant qu'on y est !...

Du moins tenait-il quelqu'un qui connaissait la guinguette à deux sous !

Quai d'Austerlitz. Un énorme panneau :

*Marcel Basso*
*Importateur de charbons*
*de toutes provenances*
*Gros. Demi-gros*
*On livre par sacs à domicile*
*Prix d'été.*

Un chantier entouré d'une palissade noirâtre. En face, de l'autre côté de la rue, un quai de déchargement portant la même raison sociale et des péniches au repos près des tas de charbon déchargé du jour même.

Au milieu des chantiers, une grosse maison genre villa. M. Basso rangea sa voiture, eut un regard machinal pour s'assurer qu'il n'y avait pas de cheveux de femme sur ses épaules, entra chez lui.

Maigret le vit reparaître dans une chambre du premier étage dont les fenêtres étaient larges ouvertes. Il était avec une femme grande, blonde, jolie. Ils riaient tous les deux. Ils parlaient avec animation. M. Basso essayait son haut de forme et se regardait dans la glace.

On entassait des effets dans des valises. Il y avait une bonne en tablier blanc.

Un quart d'heure plus tard — il était cinq heures — la famille descendait. Un gamin de dix ans marchait le premier, portant un fusil à air comprimé. Puis la servante, Mme Basso, son mari, un jardinier avec les valises...

Tout cela regorgeait de bonne humeur. Des autos passaient, se dirigeant vers la campagne. A la gare de Lyon, les trains, dédoublés et triplés, sifflaient éperdument.

Mme Basso s'assit près de son mari. Le gosse s'installa derrière, parmi les bagages, et baissa les vitres.

L'auto était sans luxe. Une bonne voiture de série, bleu de roi, presque neuve.

Quelques minutes plus tard, on roulait vers Villeneuve-Saint-Georges. Puis c'était la route de Corbeil. On traversait cette ville. Un chemin défoncé, le long de la Seine.

*Mon Loisir.*

C'était le nom de la villa, là-bas, entre Morsang et Seineport, au bord du fleuve. Une villa neuve, avec des briques éclatantes, des peintures fraîches, des fleurs qui semblaient avoir été lavées le matin.

Un plongeoir tout blanc, dans la Seine. Des canots.

— Vous connaissez le coin ? demanda Maigret à son chauffeur.

— Un peu...

— Il y a moyen de coucher quelque part?

— A Morsang, au *Vieux-Garçon*... Ou alors plus haut, à Seineport, chez *Marius*..

— Et la guinguette à deux sous ?

L'autre fit un signe d'ignorance.

Le taxi ne pouvait rester longtemps au bord de la route sans être remarqué. La voiture des Basso était déjà vidée de son contenu. Dix minutes ne s'étaient pas écoulées que Mme Basso se montrait dans le jardin, vêtue d'un costume de matelot en toile de Concarneau, un bonnet de marin américain sur la tête.

Son mari devait être plus pressé d'essayer son travestissement, car il apparut à une fenêtre, déjà sanglé dans une redingote invraisemblable, coiffé du haut de forme.

— Qu'est-ce que tu en dis ?

— Tu n'as pas oublié l'écharpe, au moins !

— Quelle écharpe ?

— Eh bien ! un maire, ça porte une écharpe tricolore...

Sur le fleuve, des canoés glissaient lentement. Un remorqueur sifflait, très loin. Le soleil commençait à sombrer dans les arbres de la colline d'aval.

— Allez au *Vieux-Garçon* ! dit Maigret.

Il aperçut une grande terrasse, au bord de la Seine, des embarcations de toutes sortes, une dizaine de voitures rangées derrière le bâtiment.

— Je vous attends !

— Je ne sais pas encore.

La première personne qu'il rencontra fut une femme tout en blanc qui courait et qui faillit lui tomber dans les bras. Elle portait des fleurs d'oranger sur la tête. Un jeune homme en costume de bain la poursuivait. Tous deux riaient.

D'autres assistaient à la scène du perron de l'auberge.

— N'abîme pas la mariée !... criait quelqu'un.

— Attends au moins la noce !

La mariée s'arrêtait, essoufflée, et Maigret reconnaissait la dame de l'avenue Niel, celle qui, deux fois par semaine, pénétrait avec M. Basso dans la maison meublée.

Dans un bachot peint en vert, un homme rangeait des engins de pêche, le front plissé, comme s'il se fût livré à un travail délicat et pénible.

— Cinq pernods, cinq !

Un jeune homme sortait de l'auberge, du blanc gras et des fards sur le visage. Il s'était fait la tête d'un paysan boutonneux et hilare.

— Est-ce réussi ?

— Tu aurais dû avoir des cheveux roux !

Une auto arrivait. Des gens en descendaient, qui étaient déjà habillés pour la noce villageoise. Une femme portait une robe en soie puce qui traînait par terre. Son mari avait mis la chaîne d'un bachot en guise de chaîne de montre sur son abdomen arrondi par un coussin glissé sous le gilet.

Les rayons du soleil devenaient rouges. C'est à peine si le feuillage des arbres frémissait. Un canoé coulait au fil de l'eau et son passager, demi-nu, couché à l'arrière, se contentait de le diriger d'une pagaie nonchalante.

— A quelle heure viennent les chars à bancs ?

Maigret ne savait trop où se mettre.

— Les Basso sont arrivés ?

— Ils nous ont doublés sur la route !

Soudain quelqu'un vint se camper devant Maigret, un homme d'une trentaine d'années, déjà presque chauve, au visage de clown. Une flamme malicieuse pétillait dans ses yeux. Et il lança avec un accent anglais prononcé :

— Voilà un copain pour faire le notaire !

Il n'était pas tout à fait ivre. Il n'était pas tout à fait sain non plus. Les rayons du soleil couchant empourpraient son visage dont les prunelles étaient plus bleues que la rivière.

— Tu fais le notaire, pas vrai ? reprit-il avec une familiarité d'ivrogne. Mais si, mon vieux, on rigolera !

Et il ajouta en prenant Maigret sous le bras :

— Viens boire un pernod.

Tout le monde riait. Une femme fit à mi-voix :

— Il va fort, James !

Mais l'autre, imperturbable, entraînait

Maigret vers le *Vieux-Garçon*, commandait :

— Deux grands *per* !...

Et il rit lui-même de cette boutade heddomadaire, pendant qu'on leur servait deux verres pleins jusqu'au bord.

*(A suivre.)*

GEORGES SIMENON.


BIENTOT VOUS LIREZ
AVEC PASSION :

**TRAGIQUES ARCHIVES DU RÈGNE DE LOUIS XV**

*d'après des documents inédits retrouvés par*
**POLICE-MAGAZINE**

# LE YACHT sanglant

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. — *Vieillard taciturne — mais qui sait cependant s'intéresser aux femmes — le milliardaire J. Cought est en croisière avec des invités. Deux jeunes femmes sont successivement violentées et assassinées. Ces forfaits sont signés par un criminel sadique appelé le vampire et que recherchent toutes les polices. Le vampire est à bord. Qui est-ce? Le détective Ruggle mène l'enquête. La terreur règne parmi les passagères d'autant plus que J. Cought se refuse à escaler où que ce soit. Les événements tragiques se précipitent: une mutinerie est étouffée; une passagère affolée, Mrs. Beacon, perd la raison; Gladys, le flirt du Dr Demours, est blessée; on essaie d'empoisonner le jeune médecin... Mais celui-ci tente un dernier effort pour démasquer le vampire, grâce au dévouement de Gladys. La jeune fille accepte de se faire plus aguichante que jamais pour attirer le vampire dans un piège...*

XIX (1).

## La fin du vampire.

Charles Demours, resté seul dans le laboratoire, écouta décroître sur le pont les pas du vieil homme. L'antipathie qu'il éprouvait contre James Cought tournait à la répulsion physique. Il imagina la blonde Mrs. Spencer, docile en sa tâche écœurante, et il eut un haut-le-corps. Il associa aussi la maigre silhouette du milliardaire et les corps pantelants de Betty et de Mme Miller... Le sentiment de son impuissance le fit grincer des dents et le cri de la folle, lancinant, lui devint insupportable.

Il prépara hâtivement un calmant et doubla la dose d'hypnotique. Sa montre lui annonça qu'il était onze heures et demie. Il courut jusqu'au cabanon, puis, libéré de la pauvre Mrs Beacon, remonta sur le pont.

Quand il arriva au bar, Gladys disait :

— Quelle température étouffante ! Je ne pourrai jamais dormir dans ma cabine, je vais m'allonger sur la dunette.

— Ce n'est pas prudent, ronchonna le colonel. N'est-ce pas, docteur ?

Demours, au grand étonnement du militaire, ne trouva rien à redire au projet de la jeune fille.

— Soyez tranquille, fit-il. Je compte effectuer des rondes toute la nuit.

— M. Bert et moi partagerons d'ailleurs la veillée avec vous, avança John Ruggle. N'est-ce pas, monsieur Bert ?

Le secrétaire de James Cought ne parut pas autrement enchanté de la proposition du détective mais il accepta néanmoins.

— Pour moi, fit le capitaine Ready, je délègue mes pouvoirs de police au bosco, car j'ai besoin de dormir.

Tout le monde se sépara et Charles Demours accompagna Mlle Hugh sur le gaillard d'arrière. Elle s'installa dans une chaise longue adossée à une manche à air et le jeune homme lui fit quelques dernières recommandations :

— Croisez les bras sur la poitrine... Cela vous permet de garder le revolver à la main en le cachant sous votre bras... Et, je vous le répète, n'hésitez pas à tirer. Surtout ne vous endormez pas.

La cloche du bord venait de sonner minuit. Demours s'éloigna. La patrouille du bosco arrivait justement sur le gaillard d'arrière et Gladys ne craignait évidemment rien, tant que les matelots rôderaient par là sous la conduite du vieux maître d'équipage.

Le médecin suivit le pont promenade dans la direction de l'avant. A la terrasse du bar, dont les lumières avaient été éteintes quand le serveur avait fermé les portes, le Français distingua une forme sombre dans un fauteuil. S'étant approché, il reconnut Bert, lequel dormait, la bouche ouverte, avec un ronflement plaintif.

— Fichtre ! pensa Demours, si toute l'équipe de veille est aussi consciencieuse, nous serons bien gardés, cette nuit !

Il continua son chemin en haussant les épaules, mais, s'étant retourné au détour d'un roof, il eut la surprise de constater que le fauteuil occupé par Bert il y a quelques secondes était maintenant vide.

Une inquiétude le mordit au cœur et il pressa le pas pour revenir sur l'arrière. Les matelots venaient de quitter le gaillard et Gladys n'avait pas changé d'attitude. Demours alluma une cigarette et reprit sa ronde. Mais, dès qu'il fut dans l'ombre du pont, il s'enfonça dans une écoutille et regagna l'arrière par le pont de l'équipage, un pont bas et couvert qui était surmonté par la dunette réservée aux passagers.

Avec une décision de mouvements qui prouvait bien que le jeune homme mettait un plan à exécution, il alla jusqu'à la rambarde du pont d'équipage et, s'agrippant à un des montants qui supportaient la dunette, il monta sur la rambarde. Debout sur cet étroit perchoir, il se trouvait à la hauteur du plancher de la dunette et pouvait surveiller ce qui se passait sur celle-ci.

L'emplacement du fauteuil de Gladys avait été soigneusement choisi et, malgré l'obscurité d'une nuit presque sans lune, le médecin distinguait assez clairement la jeune fille. Il resta assez longtemps aux aguets, puis redescendit et, par la même écoutille, rejoignit le pont supérieur. Il alla alors jusqu'à la dunette et en fit le tour d'un pas nonchalant.

Ensuite il recommença et son plan aurait paru maintenant fort net à qui aurait surpris son manège : voulant faire croire qu'il effectuait des rondes complètes à bord du navire, il allait jusque sur la dunette, puis la quittait comme s'il s'était rendu à l'avant en battant ainsi toute la longueur du navire. Mais il n'en faisait rien. A peine noyé dans l'ombre du pont, il disparaissait dans l'écoutille et se retrouvait en train de surveiller la dunette alors qu'on pouvait le croire sur le pont des embarcations ou sur le gaillard d'avant.

La cloche sonna une heure sur la passerelle.

Pour la troisième fois, Charles Demours, perché sur la rambarde du pont de l'équipage, avait repris sa surveillance discrète. De temps en temps, il tâtait son revolver dans la poche pour s'assurer qu'il pouvait l'avoir facilement en main. La position était terriblement fatigante et, au-dessous de lui, l'eau noire écumait, battue par l'hélice.

C'est alors que Demours crut être l'objet d'une hallucination...

Gladys venait de se soulever, toute molle et les bras détendus, comme une poupée de son obéissant à quelque ordre venu d'un animateur de marionnettes... Elle s'était soulevée hors de la chaise longue, avait passé par-dessus l'un des bras et s'était étendue sur le pont... Et, maintenant, allongée sur le dos, elle glissait lentement, toute longue et toujours toute molle...

Charles Demours, atterré, sentait sombrer sa raison et il demeurait sans réactions, accroché au montant de fer, quand une forme sombre se pencha, près de la manche à air, sur le corps mouvant de Gladys.

Cette fois-ci, le réflexe du médecin fut immédiat. Le revolver se trouva dans sa main comme par enchantement et il en appuya le canon sur le rebord de la dunette pour mieux viser. Les coups de feu se succédèrent, déchirant le silence de la nuit. L'ombre s'était redressée en chancelant, avait voulu gagner l'abri de la manche à air, mais Demours continuait à tirer... Il ne s'arrêta que lorsque son chargeur fut vide. L'ombre s'était écroulée.

Cris et coups de sifflet retentissaient de tous côtés sur le yacht. On galopait sur le pont. Demours, par un rétablissement pénible, venait de se hisser sur la dunette. Il arriva près du corps de Gladys au moment où surgissaient le bosco et ses hommes.

Le vieux matelot haletait :

— Des lumières... Allez chercher une torche ! Qui a tiré, docteur ?

Demours, agenouillé près du corps de sa fiancée, n'entendait rien. Il venait de voir avec horreur un cordonnet qui serrait le cou de la jeune fille et le défaisait avec des gestes que l'émotion rendait maladroits. C'était un cordonnet terminé par une petite masse de plomb et qui, lancé à toute volée, avait dû suffoquer la jeune fille comme l'aurait fait un lasso. Mais un sanglot de joie souleva le médecin. Elle vivait ! Elle commençait même à s'agiter, n'était qu'étourdie...

Le matelot qui rapportait la torche électrique revenait en courant et Demours se ressaisit.

— Là... je...

Il s'était tourné vers la manche à air, mais une détonation claqua, sèche, soli-

*Il ne s'arrêta de tirer que lorsque son chargeur fut vide. L'ombre s'était écroulée.*

(1) Voir *Police-Magazine*, nos 322 à 332.

taire. La forme sombre s'affaissait et le maître d'équipage s'affola. Il ne l'avait pas encore remarquée.

— Mais... docteur...

— Je crois que le vampire n'a pas voulu tomber vivant entre nos mains.

— Le vampire...

Le vieux matelot se signait au lieu de se servir de la torche qu'on venait de lui donner. Ce fut Charles Demours qui la prit et balaya la dunette d'un flot de lumière.

— Oh ! lui ! murmura-t-il en chancelant.

La voix formidable du capitaine Ready venait de retentir derrière lui.

— Où est-il, tonnerre de D... ?

Mais il s'arrêta, figé. A ses pieds gisait, la tempe trouée d'une balle et la poitrine rougie de sang, le corps de John Ruggle.

◆ ◆

Ce fut au cours de cette même nuit que le capitaine Ready et Charles Demours, en fouillant dans la cabine de John Ruggle, trouvèrent un document qui jetait sur ces drames un jour nouveau. Ils en prirent connaissance en compagnie de Bert et en restèrent longtemps atterrés, comme peuvent être atterrées des personnes saines mises en face de la folie.

Ce document consistait en une horrible confession où le vampire, avec un cynisme inhumain, avait rapporté l'histoire de tous ses crimes. Et l'un des plus affreux de ces crimes était peut-être celui par lequel le monstre avait pris la personnalité de John Ruggle.

Car le véritable John Ruggle, parti de Londres pour joindre le yacht de James Cought, avait été assassiné à Marseille par le vampire, homme traqué qui voyait se resserrer autour de lui le filet de toutes les polices. C'est en wagon-restaurant, entre Paris et Marseille, que les deux hommes avaient fait connaissance et que le détective londonien avait eu le tort de parler de ses affaires à son agréable compagnon de voyage, le professeur Herbert Snowen.

Ce dernier avait tout de suite vu l'avantage qu'il aurait à emprunter l'identité du détective. Ils étaient aussi inconnus l'un que l'autre aux gens du *White Arrow* et personne ne pourrait s'apercevoir de la substitution. Ainsi l'homme traqué disparaîtrait d'Europe sans éveiller le moindre soupçon. Herbert Snowen se débarrassa froidement de John Ruggle en le conviant, dès l'arrivée à Marseille, à une promenade au bord de la mer, et il se présenta à M. James Cought.

Dans ses confessions, Herbert Snowen se présentait avec complaisance, mais il n'en apparaissait pas moins que l'homme avait été véritablement professeur de philosophie en Ecosse et qu'il avait publié diverses études dans des revues de psychiatrie. Il avait dû quitter l'Écosse à la suite d'une tentative de viol commise sur la personne d'une élève et on peut penser que le dérèglement cérébral du professeur avait, depuis cette époque, suivi une courbe ascendante.

Son intelligence était restée intacte, mais des besoins sexuels de plus en plus anormaux avaient rongé une conscience qui avait toujours dû pencher vers l'amoralité. Il n'avait plus eu désormais qu'un but : l'assouvissement de ses passions morbides, et toutes ses facultés intellectuelles avaient convergé vers ce but. Mieux, il avait fini par tirer fierté de son génie du mal et c'est ainsi qu'il avait écrit ces sortes de mémoires d'un ennemi de la société.

Avec la méthode méticuleuse d'un professeur, en effet, il avait relaté les faits et analysé ses sentiments. Rien n'était laissé dans l'ombre. Le professeur Herbert Snowen tenait à ce que, après sa mort, nul n'ignorât de sa démoniaque activité.

Embarqué sur le *White Arrow*, il n'avait pas tardé à retomber entre les griffes de sa passion. Ces femmes qu'il côtoyait chaque jour, il s'était mis à les convoiter à sa monstrueuse manière. Et c'est Betty, la blonde et languide Betty, qui avait la première connu l'étreinte mortelle du vampire... Par le hasard d'une porte mal fermée, le faux Ruggle avait entendu la petite nurse accepter le rendez-vous qu'exigeait d'elle M. Beacon, son patron. Il avait su ainsi que la porte de la cabine ne serait pas fermée au verrou. Et il était venu. Et il avait assouvi son désir dans le sang de Betty.

Pour Mme Miller, il n'avait eu qu'à lui faire la cour et la jeune femme avait accepté le rendez-vous nocturne sur le pont des embarcations. Mais, là, Herbert Snowen ne s'était pas contenté de ce qu'on lui offrait : un corps ardent aux caresses, il avait pris à la malheureuse Mme Miller la seule chose qu'on ne pouvait lui prendre qu'une fois : la vie.

Une inquiétude s'était pourtant fait jour dans l'esprit du professeur Herbert Snowen. A Marseille, la mer avait dû rejeter le cadavre de John Ruggle. N'allait-on pas l'identifier ? L'agence de Londres devait s'étonner en effet de ne pas recevoir de nouvelles de son envoyé. Ce souci avait amené le vampire à saboter les appareils récepteurs de la T. S. F. du bord. Ainsi aucun radio concernant la disparition de John Ruggle ne pourrait être intercepté.

Mais une alerte plus grave avait peu après troublé le criminel. Le radiotélégraphiste avait avisé Charles Demours qu'il avait de graves révélations à lui faire et Snowen avait aussitôt pensé que ces révélations le concernaient. Le jeune officier pouvait en effet avoir surpris le faux Ruggle au moment où il venait d'assassiner Mme Miller. Et c'est ainsi que pour s'assurer le silence de Stone, Snowen l'avait tué d'une balle dans la tête au moment où Demours répondait à sa convocation clandestine.

Pauvre Stone ! Il ne savait pourtant rien qui pût inquiéter le vampire. Ses révélations, on l'a vu, n'avaient trait qu'à Honington, cet adolescent vicieux qu'éblouissait la chair splendide de Mme Bentham.

Les agissements de Honington, comme la mutinerie fomentée par le lieutenant Campbell, n'avaient été que des incidents sans rapports avec les crimes de Snowen, mais qui avaient aidé à plonger le yacht dans la panique. Dans le cas de la mutinerie, d'ailleurs, le faux Ruggle, bien qu'il ne fût pas détective, avait triomphé des révoltés par sa seule intelligence déductive. Dès qu'aucune femme n'entrait en jeu, le sinistre professeur reprenait figure et conscience humaines.

L'attentat contre Gladys — le premier attentat — avait prouvé quelle audace de dilettante le monstre savait mettre dans l'accomplissement de ses forfaits. Sa substitution au mannequin avait été un chef-d'œuvre de folle témérité. Malheureusement pour lui, Charles Demours veillait trop bien et Herbert Snowen avait dû fuir sans s'être gorgé de volupté et de sang. Mais ce qu'il avait appris du corps de Gladys lui avait donné la volonté farouche de posséder la jeune fille.

Le médecin était un obstacle ? Le faux détective avait résolu de supprimer l'obstacle. C'est lui qui avait dérobé l'aconitine dans le laboratoire pour empoisonner le gin. S'il avait réussi, la partie était sans doute définitivement gagnée pour lui et les heures de Gladys auraient été comptées. Mais il avait échoué et le Français, à son tour, avait pris l'offensive...

Les mémoires du professeur Herbert Snowen n'allaient pas plus loin, mais tout le monde connaissait le reste. Le capitaine Ready secoua la tête d'un air accablé.

— Allons respirer un peu sur la passerelle, fit-il. On étouffe ici...

Les trois hommes quittèrent la cabine du faux John Ruggle et remontèrent sur le pont. L'horizon blanchissait lentement, car l'aube était prochaine. Bert se retourna brusquement vers le docteur :

— Vous aimeriez peut-être savoir pourquoi M. James Cought s'est obstinément refusé à toucher terre depuis la mer Rouge ?

— Que voulez-vous?... J'ai renoncé à vous questionner à ce sujet...

— Eh bien ! maintenant je peux vous répondre, car les premiers journaux que vous lirez à terre vous apprendront la vérité...

Le capitaine Ready allumait une cigarette avec indifférence. Il savait, lui. Mais Demours s'arrêta, l'attention tendue.

— Vous n'ignorez pas, commença Bert, que M. Cought est un des plus gros financiers de Wall Street ? Mais il a eu l'imprudence de jouer trop dur contre le président Roosevelt dont il s'est déclaré à plusieurs reprises l'ennemi juré. Il a pris parti contre le New Deal et contre toutes les expériences du président. Il a engagé des millions dans la lutte et a manqué de sagesse tellement sa haine était vivace. De mauvais conseilleurs l'ont entraîné à fond dans des manœuvres dangereuses et il est arrivé ce qui devait fatalement arriver. L'administration des finances a déposé une plainte contre lui pour dissimulation de bénéfices, tractations ayant pour but de fausser la Bourse et corruption de fonctionnaires. C'est en mer Rouge qu'un radio lui a appris qu'un mandat d'amener avait été délivré contre lui et que des demandes d'extradition étaient adressées aux pays d'Europe qui avaient des accords spéciaux avec les États-Unis.

— Diable ! murmura Demours, je commence à comprendre !

— M. Cought ne voulait pas que la position du yacht pût être relevée. C'est pour cela qu'il fit saboter par Stone les appareils émetteurs. De cette façon, si un affilié à la police américaine se trouvait par hasard à bord — M. Cought est méfiant — il lui devenait impossible de se servir de la T. S. F pendant une absence du radiotélégraphiste. Ce sabotage a créé un premier malaise entre nous, car le patron nous avait interdit, à Ready et à moi, de mettre qui que ce fût au courant de ses affaires. Naturellement il n'a voulu s'arrêter ni à Djibouti, ni à Aden, ni à Colombo, car les autorités de ces ports, français ou anglais, pouvaient avoir reçu des instructions au sujet de l'extradition.

*C'était une horrible confession où le vampire aait rapporté l'histoire de tous ses crimes.*

— Et M. James Cought a finalement choisi Sumatra ?

— Il faut bien nous arrêter quelque part et nous avons des raisons de croire que le Gouvernement hollandais n'accordera pas l'extradition.

Le ciel était maintenant splendide. L'air était frais et humide.

— Évidemment, soupira Demours, tout est si simple quand on sait... Mais, à propos, monsieur Bert, pourquoi faisiez-vous donc semblant de dormir cette nuit, à la terrasse du bar ?

— Hum ! j'assumais peut-être une surveillance, moi aussi. Le sort de Mme Bentham me préoccupait beaucoup...

— Ah !

Il y eut un sourire.

— Je crois que nous pourrions aller nous reposer, proposa le capitaine Ready.

Les trois hommes se quittèrent sur une poignée de main et le médecin redescendit vers le château central. Après une hésitation, il se dirigea vers la cabine de Mlle Hugh et, très doucement, entre-bâilla la porte.

La jeune fille reposait calmement, les bras repliés comme si, dans son rêve, elle avait serré quelqu'un contre sa poitrine.

Demours referma la porte et s'éloigna en sifflotant un pas redoublé. Au coin de la coursive, il heurta le vieux Joe et, le prenant dans ses bras, lui donna l'accolade.

— Oh ! monsieur le docteur !

— La vie est belle, Joe !

GEORGES VIDAL.

FIN

# La sanglante énigme de Nice

**NICE**

**(De notre envoyé spécial.)**

Il était environ six heures trente du matin. Le quartier de la Californie, à trois kilomètres de Nice, était encore silencieux et presque désert. Seul le cantonnier de l'endroit, M. Vincent Bonifassi, était déjà à l'ouvrage, balayant les trottoirs qui, sur une certaine longueur, bordent la route de Marseille.

Le soleil brillait, la journée s'annonçait magnifique. Soudain, alors qu'il était arrivé à la hauteur d'un terrain vague, limité, d'un côté, par une fabrique de glace artificielle, de l'autre par un terrain de football, M. Vincent Bonifassi vit une femme se diriger vers lui.

Simplement mise, elle paraissait en proie à une vive émotion, et c'est d'une voix tremblante qu'elle murmura :

— Allez voir, là-bas, dans les roseaux.

Et, du doigt, elle désigna la haie de roseaux bordant le terrain vague.

— Que se passe-t-il ? demanda le cantonnier, interrompant sa besogne.

— Il y a un mort !

— Un mort ?

— Oui, un homme. Il est étendu à plat ventre et il y a du sang près de sa tête. Il est certainement mort.

— C'est loin ?

— Non, juste en face. D'ailleurs, je vais vous montrer.

M. Vincent Bonifassi posa son balai contre le mur et suivit l'inconnue.

Celle-ci n'avait pas menti : dans un petit sentier tracé à travers les roseaux, à quelques mètres de la route, gisait le corps d'un homme, face contre terre. Et, effectivement, il y avait du sang autour de la tête du mort. Car l'homme était mort ainsi que le cantonnier put s'en rendre compte en le touchant et en constatant qu'il était déjà froid.

— Il faut prévenir la police, décida M. Vincent Bonifassi en se retournant vers celle qui l'avait conduit jusqu'au cadavre.

Mais la femme, sans doute effrayée par ce tragique spectacle, avait déjà disparu...

Le préposé à la propreté de la voirie retourna alors sur la route nationale et héla une passante :

— Vous allez à Nice ?

— Parfaitement.

— Alors vous seriez bien aimable de vous arrêter au commissariat du sixième arrondissement, rue de France, et de dire au commissaire de venir tout de suite.

— Que se passe-t-il donc ?

— Il y a un homme mort dans les roseaux.

— Pas possible ! s'écria la bonne femme, affolée.

... Si affolée qu'elle reprit bien la direction de Nice, mais qu'elle oublia d'alerter le commissaire.

Quant à M. Vincent Bonifassi, il s'était remis à balayer.

■ ■

Or, une demi-heure plus tard, M. Jean Delfino, ouvrier boulanger, qui se rendait sur le terrain de football pour s'y entraîner avec des camarades, emprunta le petit chemin précité. Et lui aussi aperçut le corps, qu'il prit d'abord pour celui d'un ivrogne, mais, lorsqu'il eut vu le sang près du visage, il comprit que « quelque chose » s'était passé et, sautant sur sa bicyclette, il se rendit aussitôt au commissariat de police du sixième arrondissement.

Une demi-heure plus tard arrivaient sur les lieux M. Soret, commissaire, et M. Scholtès, secrétaire de police, qui devaient bientôt être rejoints par M. Curty, chef de la Sûreté, accompagné de l'inspecteur Moulin.

L'enquête commença.

Il fut facile d'identifier la victime grâce aux papiers trouvés dans son portefeuille : il s'agissait de M. Arthur Coignard, directeur honoraire des Domaines, né le 15 décembre 1858, à Château-Gontier dans la Mayenne, et habitant habituellement à Versailles, au n° 47 de la rue d'Augeviller.

Le portefeuille contenait également une somme de quatre cent cinquante francs et des cartes d'entrée dans deux casinos niçois.

M. Curty et ses collaborateurs procédèrent alors à l'examen du corps. M. Coignard était vêtu d'un pardessus gris foncé et d'un complet gris clair. Détails à noter : le pardessus et le veston étaient déboutonnés et une montre en or, fixée au gilet par une lourde chaîne, était sortie de la poche qu'elle occupait habituellement. Le bras gauche de l'ancien directeur des Domaines était étendu et la main était crispée autour d'une tige de roseau tandis que le droit était replié sur la poitrine. A quinze centimètres de la tête, le chapeau était posé à plat sur l'herbe.

Aucune trace de violence, aucun indice de lutte.

— C'est un suicide, émit M. Scholtès.

Et c'est bien l'impression qui se dégageait des premières constatations.

En effet, M. Coignard portait deux blessures, l'une derrière le lobe de l'oreille, l'autre sous le menton, deux blessures causées par des coups de feu tirés de très près.

— Oui, cela paraît bien être un suicide, dit aussi M. Soret.

— C'est possible, fit remarquer M. Curty, mais alors nous allons retrouver l'arme.

Or, malgré les plus minutieuses recherches dans l'herbe et parmi les roseaux, l'instrument de mort — un revolver vraisemblablement — ne put être découverte.

— Voilà qui paraît moins clair qu'au premier abord, dit alors le chef de la sûreté, et il se pourrait bien que nous nous trouvions en présence d'un crime.

Ceux qui l'entouraient se rangeaient à son avis et le commissaire de police du sixième arrondissement décida aussitôt d'entendre les quelques personnes susceptibles de lui fournir une indication.

Tout d'abord, ils interrogèrent les gardiens du terrain de football, MM. Suvenneu et Boyer, qui logent dans un petit chalet de bois attenant aux vestiaires des joueurs et distant de douze mètres environ de l'endroit où était étendu le cadavre.

— Nous n'avons absolument rien entendu répondit M. Boyer, ni bruit suspect, ni détonation.

Les habitants des maisons voisines n'avaient rien entendu, eux non plus. L'un d'eux précisa :

— J'ai bien remarqué, hier soir, qu'il y avait du monde dans les roseaux, mais il était de bonne heure et il en vient tellement des amoureux, en cet endroit qu'on n'y fait même plus attention. C'est leur véritable lieu de rendez-vous !

Mais cela, M. Curty le savait depuis longtemps...

■ ■

Après deux heures d'enquête, on n'en savait guère plus qu'au commencement et on pouvait encore hésiter entre les deux hypothèses : suicide ou crime.

En faveur du suicide il y avait : l'ordre des vêtements du mort ; les blessures faites par des coups tirés *à bout touchant* ; le fait que l'argent contenu dans le portefeuille n'avait pas été enlevé.

Contre le suicide, il y avait : l'absence de l'arme (il est vrai qu'elle aurait pu être volée de bonne heure par un passant matinal) ; le fait qu'une des blessures était située derrière l'oreille gauche et que M. Coignard n'était pas gaucher ; enfin que l'ancien haut fonctionnaire était d'un caractère jovial, enjoué, et qu'il n'avait jamais manifesté son intention d'en finir avec la vie.

Le docteur Paudeleu, médecin légiste, qui pratiqua l'autopsie, ne put se prononcer lui non plus pour l'une ou pour l'autre des hypothèses envisagées et dut se contenter de déclarer :

— J'ai relevé deux plaies pénétrantes, larges de six millimètres environ, l'une sous le pavillon de l'oreille gauche et qui ne provoqua pas de lésion vitale, l'autre sous le menton, de bas en haut et qui provoqua une fracture du crâne. Je n'ai d'ailleurs pas retrouvé les projectiles et il faudra une radioscopie pour situer leur emplacement.

« A mon avis, l'heure de la mort semble devoir être située entre minuit et une heure ».

La radioscopie faite, les balles furent retrouvées ; elles étaient du calibre 6mm,35 mais cette précision ne pouvait être utile aux enquêteurs qui, entre temps, avaient établi que non seulement M. Arthur Coignard ne possédait pas de revolver, mais encore qu'il avait une peur maladive des armes à feu.

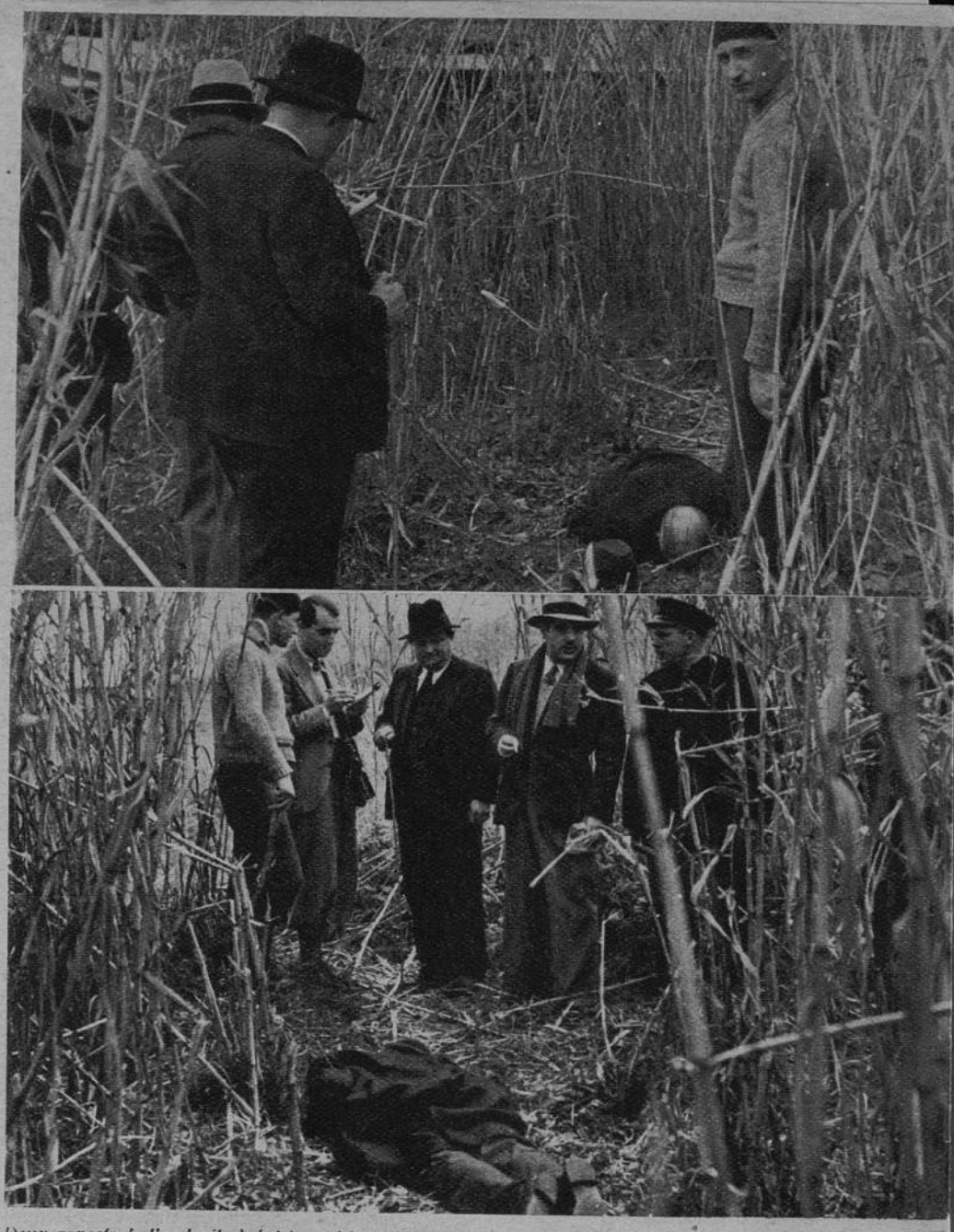

*Deux aspects de l'endroit où fut trouvé le cadavre de M. Arthur Coignard. La Justice fait des constatations en présence du corps de la victime.*

Cependant les investigations dirigées par M. Curty n'avaient point été vaines, car le chef de la Sûreté avait réussi à « situer » très exactement la personnalité de la victime.

Ancien directeur de l'Administration des Domaines de Versailles, M. Arthur Coignard était veuf depuis 1922 et il vivait seul, ses deux fils habitant l'un à Falaise, l'autre à Calais, employés tous deux à l'Enregistrement.

Possesseur d'une jolie fortune, jouissant de rentes solides, le septuagénaire coulait des jours heureux, sortant beaucoup, profitant de la vie autant que son âge le lui permettait. Chaque hiver, il venait à Nice, sortait beaucoup, allait au théâtre, au casino et, au surplus, ne dédaignait pas la compagnie des jolies femmes auxquelles il se faisait un malin plaisir de dire son âge pour s'entendre répondre :

Soixante-dix-huit ans ? Mais ce n'est pas vrai !

— Hélas ! c'est bien vrai.

— On vous en donne à peine soixante...

M. Arthur Coignard, en effet, ne « portait » pas son âge. Il paraissait beaucoup plus jeune et, surtout, plein de vie.

A l'hôtel où il était descendu, on le connaissait depuis plusieurs années et il était fort estimé du personnel. C'est là que M. Curty et l'inspecteur Moulin apprirent que le vieillard pouvait fort bien avoir eu des aventures :

— Il sortait presque tous les soirs, déclara le portier, et souvent il ne rentrait que fort tard dans la nuit.

— Quand l'avez-vous vu pour la dernière fois ?

— Hier matin.

— A quelle heure ?

— Il était à peu près onze heures. M. Coignard est descendu de sa chambre, a payé dans le hall sa note de semaine et je l'ai vu placer dans son portefeuille les cinq billets de cent francs que le gérant venait de lui rendre. Puis il bavarda un moment avec le directeur.

« Puis il ajouta qu'il était invité chez des amis et qu'en conséquence il ne rentrerait ni dîner ni déjeuner. »

La suite de l'enquête établit que M. Arthur Coignard avait déjeuné chez sa nièce, qui demeure rue Berlioz, et qu'après une courte promenade il s'était rendu chez des amis, Mme et le colonel Proal, 44, boulevard Carnot, pour dîner.

M. Arthur Coignard mangea de bon appétit, se montra fort gai. Vers 22 heures, il manifesta son désir de se retirer :

— Il faut que je m'en aille, je suis attendu.

Le colonel Proal plaisanta :

— Je comprends, un rendez-vous galant.

— Pas du tout, protesta l'ancien directeur des Domaines de Versailles, pas du tout ; j'ai rendez-vous avec M. N..., que vous connaissez d'ailleurs.

— Oui, un charmant homme.

— Alors, vous voyez, cela n'a rien d'une aventure.

Et M. Arthur Coignard partit, l'air très pressé, non sans avoir promis cependant à ses amis de venir leur faire ses adieux le lendemain.

Or, le malheureux vieillard avait menti en disant qu'il était attendu chez M. N...

Celui-ci en effet, ayant rencontré le colonel Proal le lendemain, alors que la découverte du crime n'était pas encore connue, lui avait demandé :

— Et comment va notre ami Coignard ?

— Mais je croyais qu'il avait passé la soirée avec vous, hier...

— Avec moi ? Il y a deux jours que je ne l'ai vu.

Ainsi, M. Arthur Coignard, pour la dernière soirée qu'il devait passer à Nice, avait bien un rendez-vous, mais ce n'était pas avec M. N... Avec qui, alors ?

A ce sujet, toutes les suppositions sont permises :

La victime a-t-elle été harcelée par une des jeunes femmes qu'il fréquentait et, ayant refusé de lui remettre une forte somme d'argent avant son départ, a-t-il été attiré dans un guet-apens et exécuté ?

Ou bien, s'étant rendu à la Californie avec une compagne, a-t-il été suivi et tué par un jaloux.

Ou encore, a-t-il été victime d'une rabatteuse, dont il avait fait connaissance autour d'une table de jeux, d'une rabatteuse qui, sachant qu'il portait toujours sur lui une importante somme d'argent, l'aurait amené dans un endroit désert où ses complices attendaient leur proie.

Mais, puisque rien n'a été volé, direz-vous ?

Cela n'est pas certain du tout. Car, selon certaines connaissances de M. Arthur Coignard, ce dernier avait souvent sur lui une somme importante — dix ou vingt mille francs — enfermée dans une enveloppe. Il a donc fort bien pu être abattu à bout portant dans l'ombre complice des roseaux, puis dévalisé par des malfaiteurs assez astucieux pour lui laisser sa montre et quatre cent cinquante francs, *afin de donner le change*.

— Je suis persuadé, disait l'inspecteur Moulin, qu'il faut chercher la femme.

A l'heure où j'écris ces lignes, le mystère demeure entier, aussi impénétrable qu'aux premières heures de l'enquête. Et, pourtant, M. Curty ne désespère pas, qui me disait, lors que je prenais congé de lui :

— Je sais que nous nous trouvons en présence d'une tâche ardue. Eh bien ! malgré toutes les difficultés auxquelles nous allons nous heurter, je ne désespère pas d'aboutir.

Ayons confiance en lui...

GEO GUASCO.

*M. Arthur Coignard.* (V.)

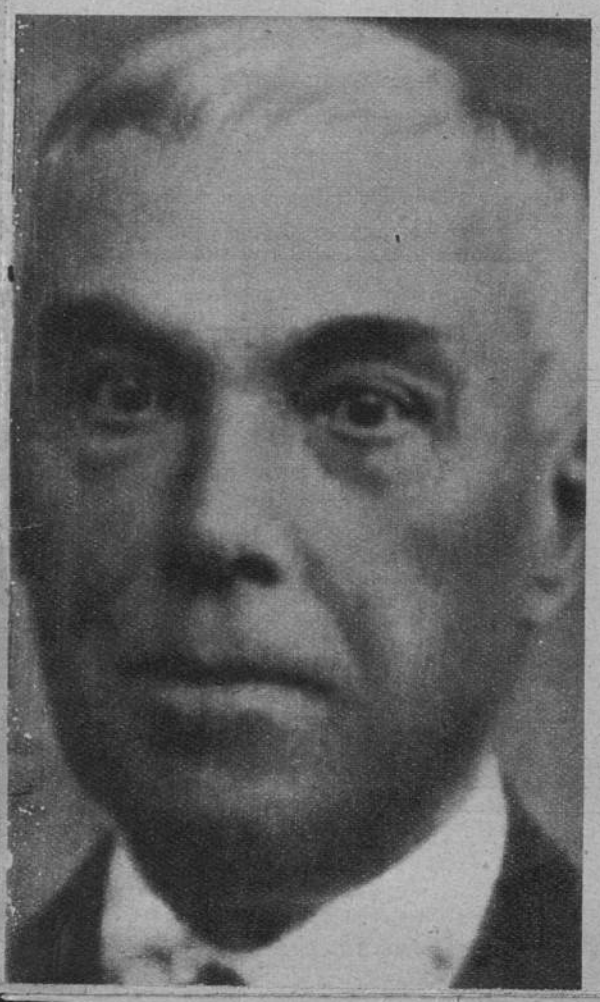

# "Un amour comme le nôtre"

Nous voudrions voir M. le commissaire...

— Pour quel motif ?...

— Nous le lui dirons... à lui...

Vingt fois par jour, tous les commissariats de Paris sont témoins de scènes semblables.

Des gens arrivent pressés, haletants. Il paraît qu'ils arrivent porteurs des nouvelles les plus tragiques... et puis ils avouent que leurs grands tourments se réduisent à... la perte d'un parapluie, à l'oubli d'un paquet dans un taxi, à une vaine discussion avec un voisin de palier.

Mercredi, ils étaient trois à se présenter de la sorte au commissariat d'Auteuil. Un homme, deux femmes. M. et Mme Cusset et une petite bonne.

— Nous venons de Rouen, expliqua M. Cusset, nous sommes extrêmement inquiets : notre ex-belle-sœur, Mme Legros, a disparu.

— Comment cela...

— Elle a dû partir en voyage pour les fêtes de Pâques et elle n'est pas de retour.

— Ce n'est pas grave, elle vous tenait au courant au jour le jour de ses déplacements ?

— Non...

— Alors elle n'avait donc pas à vous prévenir si elle avait décidé soudain de prolonger son voyage.

— Mais elle aurait dû être de retour dimanche soir.

— Comment le savez-vous ?

— C'est sa petite bonne qui, inquiète de son absence, nous a téléphoné à Rouen.

— Et vous êtes venus pour cela ?...

— Oui.

— Mais où habitait-elle donc, cette Mme Legros ?

— A Asnières, 34, rue de Chanzy.

— Il vaudrait donc mieux que vous alliez au commissariat d'Asnières.

— Nous en revenons. Nous vous disons que notre belle-sœur n'a pas reparu chez elle !

— Et pourquoi vous présentez-vous ici, à Auteuil ?

— Parce que l'amant de Mme Legros habite Auteuil, 22, rue Wilhem...

— Vous y êtes passés ?

— Oui, il n'y a personne, la concierge nous a déclaré que M. Gaston Devisy, l'ami de notre belle-sœur, était absent... en voyage... à faire le tour des châteaux de la Loire, avec une amie.

— Et cette amie serait Mme Legros ?

— Exactement.

— Eh bien ! rien que de très normal dans tout ceci... Les deux amoureux ont dû prolonger leur voyage...

— Non, non ; ils devraient être de retour, il a dû arriver quelque chose.

— Qu'est-ce qui vous fait dire cela ?

— Un pressentiment !

Il faut en convenir, l'inquiétude du ménage Cusset était basée sur de bien faibles indices et on aurait eu droit, au commissariat d'Auteuil, à toutes sortes de circonstances atténuantes si l'on avait renvoyé tout bonnement les Cusset avec quelques bonnes paroles d'espoir.

Il n'en fut rien ; pour apaiser ces craintes si discutables, M. le commissaire, bon enfant, décida :

— Eh bien ! allons rue Wilhem...

Rue Wilhem, au 22, un bel immeuble.

Au septième, une petite chambre fermée à clé, à double tour.

— Je ne puis cependant forcer la porte, exprime le représentant de l'ordre tandis que les Cusset ne cachaient pas leur angoisse grandissante devant le silence qui pesait sur la petite pièce, logis de Gaston Devisy.

— En passant par la terrasse, on peut probablement voir à travers la fenêtre, émit la concierge, si les volets ne sont pas fermés.

En dernier ressort, la petite troupe se rendit donc sur la terrasse.

Au travers de la vitre, chacun resta muet d'effroi, à la vue du plus tragique des tableaux.

Sur un divan, gisait demi-nu le corps d'une femme.

Mme Cusset poussa un cri.

— C'est elle !

Pressentiment !

Au même moment, tout prêt de Bandol, au large de la voie ferrée, des cheminots découvraient les restes déchiquetés d'un homme.

Membres rompus, tête broyée.

Le malheureux était tombé du rapide 101 venant de Marseille.

Était tombé !... L'enquête ne tarda pas à révéler qu'il s'agissait d'un suicide.

Le linge du corps du mort portait deux initiales : G. D. : Gaston Devisy.

◆ ◆

Sur le divan gisait Marcelle Legros, morte.

Elle était sur le ventre, un bras replié sous la poitrine. Pour tout vêtement une simple combinaison rose.

Elle était effroyable à voir. La mort qui remontait au vendredi saint — à cinq jours donc — avait fait d'elle une chose noire déjà à demi décomposée. Du sang avait coulé à flot de ses narines, de sa bouche, à la suite de la violente strangulation.

Elle ! Marcelle Legros... elle était quelques jours plus tôt une ravissante jeune femme, élégante, blonde, délicate, rieuse.

Divorcée, elle élevait avec les plus doux soins dont seule est capable une mère deux petits enfants.

Gérard, neuf ans ; Monique, douze ans.

Avec eux, elle demeurait donc à Asnières, gagnant sa vie comme pédicure-manucure.

Elle avait une clientèle attitrée qui venait à domicile.

Elle vivait indépendante, dignement, du produit de son travail.

Certes, divorcée, jeune, son existence comportait un amour... mais l'argent, la terrible question d'argent n'y était pour rien.

Elle avait connu Gaston Devisy, il lui avait plu, elle s'était donnée sans plus.

Simple liaison basée sur la sincérité d'un réel penchant.

Et Devisy était amoureux aussi, éperdument amoureux.

Roméo perdu au milieu du vacarme de 1937.

Beau garçon, élancé, fougueux, le beau chevalier pour jeunes filles aimant les histoires romanesques.

Il entrait tellement dans le rôle que lui dévoluait la tradition que, tout pareil à tant de classiques amants, il était pauvre... épouvantablement pauvre.

Ce ne fut pas cet amour qui lui insuffla des forces nouvelles, le poussa à tenter fortune : il était trop envoûté pour trouver en lui un tel courage ; tous ses moments étaient trop complètement consacrés à penser à Elle !

Elle !

Elle était tout pour lui : le jour, la nuit, la terre, l'Univers... Elle était absolument tout... et il rêvait.

Amoureux de roman.

C'est de là que vint tout le malheur.

Il est bien certain qu'elle ne lui réclama jamais rien, il est bien prouvé que son sentiment était désintéressé, mais Marcelle Legros, et c'était bien son droit, quel que fût son amour, vivait non pas dans les limbes, mais bel et bien sur terre.

Il est un peu lassant à la fin de voir le plus aimable des Don Juan, toujours à la recherche de cent sous, toujours se débattant dans les ennuis pécuniers les plus lamentables, toujours divaguant avec des projets d'avenir mirifique, mais jamais réalisés, toujours remis au lendemain.

L'amour d'une femme ne va pas seulement à l'adorateur idéal, il va aussi à celui qui sait exprimer sa force, qui sait se montrer un homme...

Devisy ne comprit pas cela...

Et, tandis que l'amoureux éperdu se complaisait dans son idylle presque irréelle, écrivant avec autant d'enthousiasme qu'un collégien de seize ans, sur un cahier d'écolier à couverture verte, des souvenirs comme nous vous en donnons des exemples à apprécier par la suite, Marcelle pensait :

« Il ne se débrouillera jamais ?

« Ne pourrait-il montrer un peu plus d'activité ?

« Je lui dirai qu'il lui faut montrer ce dont il est capable... »

Lui écrivait simplement, naïvement, sur son cahier, dans le même temps :

17 février 1936, 14 heures.

*Je n'aime que vous, hou hou hou...*

*Telles sont les paroles que j'ai pu retenir du fox-blue que nous entendîmes hier dans* Ignace, *à la Porte-Saint-Martin. Je l'ai faite mienne sur ce cahier, car il est dédié, comme le précédent, à notre AMOUR.*

*Oui, le nôtre qui est si délicieux et si pur. Tu vas trouver que je pense souvent à celui-ci, mais TOI, tu n'es pas oubliée parce qu'il naquit de nous deux et que je tâche de rendre de mon mieux plus beau ce moi qui nous lie.*

*Hier soir, je suis rentré comme de coutume et j'ai longuement médité sur notre après-midi et surtout sur notre soirée qui, hélas ! passaient trop rapidement.*

*Cela me fait tant de bien de t'écrire. Je t'aime, ma choute chérie. A ce soir, ma toute adorée...*

Suit une lettre avec un emploi du temps détaillé :

*J'étais près de toi, près de tes enfants. Les gens qui nous regardaient sur les boulevards devaient me prendre pour leur papa : cela me faisait bien plaisir. Tu as deux amours d'enfants qui te font honneur : je prédère l'écrire. Ces lignes resteront, ma grande choute.*

17 février, minuit.

*Je te baise au front pour ne pas te réveiller.*

Et voilà !

Alors ce romantisme d'un côté, ce sens aigu de la réalité de l'autre devaient fatalement sonner le glas d'une liaison pourtant née sous les plus heureux signes.

Il ne comprit pas. Elle non plus.

Elle crut peut-être à de la paresse, à de la veulerie. Il crut peut-être à un but intéressé.

Et, pourtant... il aimait simplement, ardemment, à la façon d'autrefois... et, vraisemblablement, elle exprimait aussi son amour en réclamant de son amant de se révéler fort devant la vie, entreprenant, travailleur...

Peu à peu, il s'exaspéra de ses exigences, à elle, de ses éternels :

« Travaille un peu.

« Fais quelque chose.

« Tu n'en as pas assez de ta petite chambre sous les toits ?... »

Elle disait cela, car, elle, femme seule dans la vie, elle gagnait assez pour elle et ses deux enfants...

Et, peu à peu, elle s'énerva, elle aussi, de ses éternels :

« Je t'aime... nous ferons... nous irons... nous voyagerons... nous connaîtrons les soleils de la Méditerranée. »

Alors que, chaque dimanche, il lui manquait les premiers dix francs pour goûter aux Champs-Elysées !...

Amour réel de part et d'autre... mais, d'un côté, amour 1937 ; de l'autre, amour 1837 !

L'issue était fatale...

◆ ◆

Un an s'est écoulé... Il aime autant, mais, maintenant, avec de la rancune plein le cœur... Rancune née peut-être de juger de ses propres incapacités.

Elle ? Franche vis-à-vis d'elle-même. Moderne. Nette ! Elle juge : son amour est mort ; pas de fiction ; elle est lasse de cet amant incapable.

L'amant 1937 doit être un lutteur !

Il ne l'est pas... et, pourtant, lui qu'on imaginerait avec une lavalière noire, un grand chapeau plat, un profil inspiré, qui est-il ? Un simple préparateur de laboratoire, un ex-épicier en rupture de banc. Mais, n'est-ce pas ? tout ceci n'est pas question de métier.

Et un an passe... et lui qui écrivait sur son cahier en 1936 : « Notre amour, je jure sur cette feuille que jamais je ne ferai rien pour le détruire, car il est splendide et pur. », traçait d'une écriture fine de petit employé de bureau, en 1937 :

*1er février 1937, presque un an que ce cahier a été délaissé. Depuis, bien des choses se sont passées. Ce grand amour auquel je faisais allusion dans toutes les pages précédentes vient de s'éteindre. Ce n'est pas par ma faute. Je me suis trompé. Tu m'as aimé par intérêt. Lorsque je me souviens de tout, j'ai envie de t'insulter, de la battre, de lui flanquer une correction que de sa vie elle n'a reçue. Elle mériterait des coups de pied au ventre.*

Sans commentaire !

Cela sentait la fin.

Le grand amoureux était au point pour faire un grand criminel.

Le vendredi saint, elle arrive rue Wilhem.

— Toujours entendu ?... Nous partons sur les bords de la Loire.

Il avait tellement parlé de ce petit voyage... comme il a si souvent parlé de ses rêves !

Il reste indécis, troublé...

— C'est-à-dire... oui... oui...

Elle, nerveuse.

— Oui ou non ?

— C'est-à-dire... comprends... on avait calculé que ça reviendrait à 750 francs... alors, n'est-ce pas, je ne les ai pas...

— Imbécile !

Elle a lancé le mot comme on donne une gifle...

Et lui se précipite, frappe, frappe... Ses mains s'agrippent sur la gorge adorée... et bientôt elle ne bouge plus, elle est morte !

C'est fini...

Tranquillement, il écrit les dernières lignes de son extraordinaire roman :

*Elle m'a traité d'imbécile parce que je ne savais pas me débrouiller. Nous devions partir ce soir, mais ce voyage coûtait 750 francs. Elle m'a insulté encore. J'ai vu rouge. Je lui ai pris la gorge, j'ai serré et le sang a giclé sous les coups que je lui portais.*

*Elle est là reposant de son dernier sommeil sur le divan qui fut témoin de nos nuits de bonheur et de la nuit du malheur.*

*Pour moi, il est inutile de me rechercher : je pars bien loin pour me faire justice. Adieu, la vie. Je le confesse par écrit. Je regrette profondément mon acte. J'ai tué parce que je n'étais plus moi-même, mais j'ai tué d'abord par amour. Adieu, tous !*

Et lui, très honnête vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis de son amour, il prend le train vers les pays de soleil et d'amour et se tue !

Gaston Devisy n'était pas un homme de notre temps, son destin était tracé... Il était fait pour mourir de son erreur, mais était-il utile qu'il supprimât une jeune femme, une bonne maman... Que tous les Roméo à retardement n'oublient pas que, s'il leur plaît de se tuer, ils n'ont pas droit de jouer avec l'existence de ceux qui savent affronter les réalités de notre temps.

PHILIPPE ARTOIS.

En haut : *Les magistrats et la police sur les lieux où fut trouvé le cadavre à Bandol.* En bas, à gauche : *M. Morin, commissaire de police, lisant les mémoires de l'assassin* ; à droite : *Gaston Devisy.* (Nyt et F. P.)

# Causes Lalees

## Les jeux du hasard.

L'aventure à la fois exquise et lamentable du jeune Gaston Z... a eu devant le tribunal correctionnel son dénouement, parce que la malice de certains a obligé les pouvoirs répressifs à s'en mêler.

Nous pouvons dire toutefois que, même si la police n'était pas intervenue pour châtier le héros, il eût été suffisamment puni par la révélation *in extremis* de l'identité de sa partenaire d'une demi-journée.

Il y a des idylles qui ne naissent que pour créer des remords, des regrets ou d'affreux souvenirs. C'est la vie...

. . . . . .

Présentement, Gaston Z... explique aux juges bienveillants, pleins d'intérêt et de curiosité, le processus de son intrigue.

C'est un gentil garçon qui, loin de paraître les vingt-sept ans portés sur son bulletin de naissance, offre l'apparence frêle, délicate, enfantine d'un blondinet à qui l'on vient de supprimer la culotte courte pour lui donner l'allure d'un homme, avec le droit au pantalon.

Sa voix est mince, son profil l'est aussi ; quant à sa stature, elle l'est davantage encore. Mais, tel, le brave garçon ne manque ni de bon sens ni d'activité. Il travaille chez un mandataire aux Halles le matin et fait de la comptabilité pour différents commerçants, le reste du jour.

— Cela ne m'empêchait pas, déclare-t-il, bien campé à la barre, de trouver mes soirées vides, monsieur le président. Loger à l'hôtel, dîner au restaurant, c'est bien triste. Mais je devais m'y résoudre, ayant perdu mes parents de bonne heure et ne possédant que des frères et sœurs en province et perdus de vue depuis douze ans.

— Qu'est-ce qui avait ainsi désorganisé votre famille ?

— Les dissentiments qui existaient entre mon père et ma mère. Je fus placé comme pensionnaire dans un collège de Paris ; un de mes oncles se chargea de me faire sortir le dimanche, puis mourut à son tour. Mes frères et sœurs étaient ou mariés, ou en pension dans le Midi : ils m'oublièrent et je dus subvenir à mes besoins dès l'âge de dix-sept ans.

— Bon, les faits maintenant.

Avec beaucoup de franchise, le prévenu les énonce :

— Au cours de l'hiver dernier, je me sentis abominablement seul... une solitude dont je n'avais jamais autant souffert. Il me vint à l'idée de chercher une compagne au moyen d'une annonce. Je lus plusieurs revues spéciales dans lesquelles beaucoup d'êtres dans mon cas s'entretenaient de leurs espérances et de leurs déboires sentimentaux. Je tergiversai pourtant jusqu'au jour où, enfin décidé à subir le risque d'une déconvenue, je portai à l'une de ces revues un texte longuement étudié :

« *Jeune homme tendre, esseulé, avide d'amour, désirerait connaître jeune femme même cas. Ecrire XYZ, boîte postale 1758.*

« Le surlendemain, je recevais une trentaine de lettres. J'étais ravi, mais fort embarrassé.

« Enfin, après étude des écritures, des papiers, des styles et des sentiments exposés, je jetai mon dévolu sur un billet signé : « Armande » et qui me parut tracé par une personne honnête, convenable, pas trop éprise de modernisme. Elle me proposait un rendez-vous dans un café. Je m'y rendis... pour revenir bientôt assez écœuré, plus désillusionné encore. Cette fille avait mis comme condition préalable à toute autre rencontre, même en public, le versement d'une somme de trois cents francs...

— Vous auriez dû vous attendre à ce genre de sollicitations, sourit M. le président qui, en sa qualité de magistrat, sait à quoi s'en tenir sur la vénalité en amour.

— Malheureusement, je ne pus m'empêcher de poursuivre la compagne idéale, réplique le prévenu. La rage était en moi, mais un sentiment plus fort — celui de prendre ma revanche — l'emportait. Je pris dans le tas des lettres que j'avais reçues la première qui s'offrit, elle était due à une demoiselle « Rose Tendre »...

— Évidemment un pseudonyme.

Cette Rose Tendre me donnait rendez-vous dans le salon de thé d'un grand magasin... Mais je ne sais si je vais pouvoir continuer, monsieur le président.

En effet, le récit de Gaston Z... devient dès cette minute fort épicé. Sans les mots d'encouragement du magistrat, le prévenu aurait volontiers fait abstraction de toute sa franchise préliminaire.

Nous parlerons donc pour lui, afin de produire les faits sous un jour convenable.

Le jeune amoureux arriva au lieu de la rencontre vers 17 heures. En route, il s'était décidé à lire plus complètement la lettre de l'inconnue ; il apprit ainsi qu'elle était âgée de dix-neuf ans, châtain clair et qu'elle porterait ce jour-là un tailleur violine avec parements de petit-gris. Elle apparut sous ce costume au jeune homme, dès son entrée dans la salle :

— Vous êtes en avance, fit-il. Une femme qui a conscience de l'heure...

— C'est rare, n'est-ce pas ?

— Et vous avez sans doute de nombreux loisirs, reprit Gaston, agressif et bien décidé à voir tout de suite le fond du sac.

— Bien malgré moi. J'étais dactylo dans une maison qui a fait faillite.

— Ah ! vous cherchez donc une nouvelle situation ?

— Pas précisément. Je peux attendre. J'ai des économies.

— Alors ?

— Alors, ce qui me plairait en ce moment, c'est un dérivatif...

Et, comme Gaston feignait l'incompréhension :

— Par exemple, reprit-elle, en fixant son partenaire, connaître l'amour avec un garçon qui me plairait...

On pense que, commencée sur ce ton, la conversation ne tarda guère à prendre un tour très tendre.

Le prévenu avoue au tribunal que, jusqu'au soir, dans la solitude et le calme d'une maison faite pour ces sortes de rencontres, ce fut une délicieuse fête des sens.

Mais tout a une fin. Après l'amour, le dîner réparateur. Le couple fila vers un petit restaurant et... patatras ! Au rôti, les confidences s'étant déclenchées, Gaston Z... pouvait apprendre que sa jolie maîtresse s'appelait en réalité Geneviève Z..., nom de famille qu'il portait lui-même.

Décrire la stupéfaction de ces deux êtres dépasse les possibilités. Ils tentèrent de croire à une similitude de nom, mais le rappel des souvenirs d'enfance communs les détrompa bien vite. Geneviève et Gaston étaient frère et sœur.

L'existence qui les avait séparés depuis douze ans les avait réunis dans les conditions les plus effarantes. Une sorte de dégoût haineux les sépara presque aussitôt. Gaston, les yeux fous, horrifié, jeta un billet sur la table pour payer l'addition et s'enfuit...

. . . . . .

Ce qui se passa dans les jours qui suivirent s'apparente assez à ce qu'on nomme l'enfer du remords.

Il eut le malheur de s'ouvrir de sa triste aventure à un ami de travail. Ce dernier confia le secret à un autre. Deux jours plus tard, le commissaire de police était averti de la conduite incestueuse du « misérable », le convoquait à son bureau et transmettait un rapport au Parquet.

La déposition de Geneviève sera tout aussi pitoyable que celle de son frère.

— J'avais quitté ma sœur aînée il y a deux ans pour venir travailler à Paris. J'ignorais l'adresse de Gaston dont j'avais été séparée en 1924... J'avais alors sept ans...

Le tribunal, en raison de la bonne foi des inculpés, s'est montré indulgent. Considérant qu'ils avaient péché par ignorance, il les acquitte tous les deux.

J. C.

■

## La jeune fille de la maison.

Il existe de ces foyers dans lesquels la terrible question d'argent prime à ce point les conventions sociales et les droits de la morale qu'on se demande avec anxiété ce qu'il adviendrait si des voisins ne mettaient un terme à certains états de choses plus tristes encore que révoltants.

La dame Janine Y... est assignée par les soins du ministère public pour répondre du délit de proxénétisme, commis au préjudice de la loi d'abord et ensuite de sa jeune nièce, une assez gentille personne au grand nez rigolo, mais au petit corps potelé et rendu plus séduisant encore par une toilette assez peu « justice correctionnelle ».

Cette aimable nièce court sur ses dix-sept printemps. Elle ne semble pas avoir froid aux yeux, elle le démontrera au cours de l'audience.

Le président, après avoir donné lecture d'une lettre émanant du papa de la demoiselle et dans laquelle il prie le tribunal d'excuser son absence (il est, en effet, en Yougoslavie, retenu par son commerce), procède aussitôt à l'interrogatoire de la prévenue libre.

Sous un ample chapeau, destiné sans aucun doute à faire écran au-dessus d'un visage jaune et raviné, la femme Y... soupire et grimace, avant de formuler chacune de ses réponses.

Elle donne l'impression d'une mécanique qui ne fonctionnerait qu'à retardement.

— ... Oui, j'avais la charge de Colette... Son père n'a pas mis les pieds en France depuis cinq ans... Il m'envoyait des mensualités, mais comment vivre avec mille francs par mois ?...

— Il y a des gens qui s'en contentent, observe M. le président.

— J'ai été élevée dans le luxe... Mon beau-frère a mangé l'argent de la famille. C'est un pauvre garçon incapable de se remonter... Il vit de chimères... et d'un négoce de machines bizarres pour mettre automatiquement deux morceaux de sucre dans un bout de papier... Il n'y a que la Yougoslavie qui a voulu s'intéresser à ces appareils.

— Enfin, ce brave homme fait ce qu'il peut, et il avait confiance en vous... Cette confiance était assez mal placée puisque vous encouragiez votre nièce sur le chemin de ce qu'on appelle couramment l'amour vénal...

La tante sans scrupules exhale trois gémissements pour se remettre en voix.

— Ah ! Ah ! mon Dieu !... Je n'ai rien fait, je le jure... C'est dans les circonstances... Et puis je ne savais pas...

— Comment cela ? Vous prétendez ignorer ce qui se passait chez vous... et de façon si notoire que votre concierge était au courant de tout... D'ailleurs, il y a un instant, vous avez dit : « On ne peut pas vivre avec mille francs par mois ». C'est donc que vous cherchiez une excuse à vos agissements ?

— Ah !... (*Nouveau soupir*). Misère de nous !... D'abord Colette a pris sur elle d'agir comme elle l'a fait... Si elle m'avait demandé mon avis, je l'aurais certainement empêchée... Il n'y a que le premier pas pour vous entraîner à faire les autres.

Décidément, la prévenue ne sait plus comment sortir du guêpier. Elle voudrait jouer le rôle de Roger la Honte. « Je n'ai rien vu, rien entendu ». Mais elle a agi avec une telle imprudence tout au long des trois ou quatre mois qu'ont duré les extravagantes aventures de la jeune parente qu'il lui apparaît, par éclairs, indispensable de lâcher un peu de lest.

Et, soudain, après une demi-douzaine de contorsions :

— Tout vient de ce M. Lucien... un vieil ami pourtant. J'avais été le voir pour qu'il me prête un peu de sous... Il accepta, mais, comme de juste, je ne pus jamais lui rembourser. Alors, un après-midi, il arrive à la maison. Colette était seule. Elle connaissait mes amis, elle reçoit donc M. Lucien et... quand je rentre, elle me dit toute rouge : « Tu sais, tante, je ne veux plus le voir, ton ami ; il m'a... » Enfin l'aveu que vous devinez... J'étais furieuse, vous le pensez.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous auriez dû conserver cet état d'esprit longtemps...

Mme Y... — J'écris donc à M. Lucien pour lui dire ce que je pensais de sa conduite, et savez-vous ce qu'il fait ?... Il me retourne mon reçu avec solde de tout compte, une date et une signature.

M. LE PRÉSIDENT, *sardonique*. — Parions que cela vous a donné ensuite l'idée de payer vos factures grâce à cet ignoble procédé.

Mme Y... nie faiblement.

— Oh ! monsieur le juge... pensez-vous !

— Alors, poursuit le magistrat, comment se fait-il que le fils de votre marchand de vins a pu se vanter du même exploit à la concierge de votre immeuble ?

On n'entend pas la réponse de la prévenue, brusquement effondrée en larmes sous son immense chapeau-cloche.

L'ami Lucien n'a pas été cité. Cela se comprend, on n'avait aucune preuve contre lui, sa lettre ne portant pas mention de son haut fait. Mais le sieur Fabien Z..., dont le père avait une facture en souffrance et qu'il avait été chargé d'encaisser, est prié de se lever. Il était donc là !

Oui, derrière la tante gémisseuse. Mais si paisible, si effacé que, si le président l'avait oublié, on n'aurait jamais entendu parler de lui.

— Monsieur, déclare-t-il, je suis tombé dans un vrai traquenard. Madame Y... m'a ouvert la porte, elle m'a dit : « Colette va s'occuper de vous ». Ma foi, il aurait fallu que je ne sois pas bâti comme un homme pour résister.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous ne me ferez pas croire que cette jeune fille vous a pris de force ?

LE SIEUR Z... — Elle n'a pas eu besoin d'en venir là. J'étais demeuré seul avec elle dans une pièce, elle m'a fait des agaceries... Enfin, j'aurais pu me tromper, mais pas longtemps. Parce que, lorsque j'ai sorti ma facture, elle s'est jetée dessus et, se frottant contre moi, m'a dit dans l'oreille que nous pourrions très bien nous arranger et que je lui plaisais beaucoup.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous deviez savoir à quoi allait vous entraîner ce moyen de régler votre créance.

LE SIEUR Z... — J'ai perdu la tête. Et la preuve c'est qu'aussitôt sorti j'ai été trouver la concierge pour lui dire : « Quelle drôle de maison... Voilà ce qui m'est arrivé ! »

La jeune Colette, ramenée à la barre, laisse parler tout bonnement son cœur.

— Nous étions gênées, ma tante et moi. On ne pouvait seulement plus s'acheter une paire de bas. Alors, quand M. Lucien est venu, il m'a embrassée et puis je ne sais plus ce qui est arrivé... Je croyais que c'était beaucoup plus extraordinaire, quoi !

M. LE PRÉSIDENT. — Votre tante vous a-t-elle conseillé d'agir de même avec monsieur Z ?...

COLETTE. — Pas du tout. Ce monsieur allait nous poursuivre. Je me suis dit...

M. LE PRÉSIDENT. — Mais c'est insensé ! Retirez-vous, mademoiselle, retirez-vous !

Avec une grande habileté, l'avocat de l'inculpée plaide ensuite. Il accusera la triste destinée, l'affolement de ces deux femmes en présence d'épreuves, d'ennuis, d'échéances plus que pénibles. Et, sans reconnaître à la jeune fille amorale, désaxée, tous les torts, il sait si bien attirer l'indulgence du tribunal sur sa cliente toujours effondrée que les juges ne prononcent que des condamnations légères.

— Trois mois de prison à la dame Y... un mois de la même peine au sieur Z..., le tout avec sursis.

J. C.

## Un record policier

ON sait à quel point la police américaine possède un matériel perfectionné pour la recherche et l'arrestation des criminels. Ainsi les autos qu'elle emploie sont aussi robustes que rapides. Voici, au volant de l'une d'elles, un officier de la police de New-York, J.-K. Mac'Kamby, dont tout récemment les journaux ont parlé. Cet officier, en effet, a battu un véritable record en poursuivant dans la même journée, à quelques heures d'intervalle, trois voitures montées par des trafiquants cocaïneet en les rejoignant de toutes les trois. (*A.*)

PROCHAINEMENT :

**Gars du milieu en uniforme**

# Les Énigmes de **Police-Magazine**

*(Suite de la page 5.)*

**INTERROGATOIRE DE MASSAU CHEF-COMPTABLE**

QUESTION. — *Vous déjeunez souvent avec Guinssart de l'atelier du platine. Est-il exact que cet ouvrier vous emprunte quelquefois de l'argent ?*

RÉPONSE. — *Je n'ai aucune raison de le cacher. Guinssart est un bonhomme qui court toujours derrière un jupon. Il a perpétuellement besoin d'argent. Chaque jour, une idylle nouvelle.*

QUESTION. — *C'est un homme violent ?*

RÉPONSE. — *Pas précisément. Vous allez certainement me parler de l'histoire qu'il a eue il y a plus de dix ans. Il avait frappé un bonhomme. Histoire de femme encore. Ce n'était pas bien grave. Il s'est assagi depuis. En tout cas, Guinssart ne m'a jamais fait tort d'un centime. Il rend ce qu'on lui prête.*

Tous ces interrogatoires ne semblent apporter rien de très précis sur les quatre hommes. Maintenant que j'ai suffisamment étudié chacun, le décor et les personnages, j'abats mes cartes et je passe à l'offensive. Il est temps. On commence d'ailleurs à murmurer dans l'usine que je suis de la police et cela est fâcheux pour le développement normal de mon enquête. Il est vrai que je sais à présent de quel côté orienter mes recherches.

**INTERROGATOIRE DE M. GUILLEMIN, LE PATRON**

QUESTION. — *J'ai examiné votre fameux atelier du platine, non pas à l'intérieur, mais à l'extérieur. Je m'attendais, à vrai dire, à découvrir des ouvertures dissimulées. Je confesse que je me suis trompé. Je tiens à entendre de votre bouche qu'il est impossible de faire sortir le platine, ailleurs que par la porte ?*

RÉPONSE. — *C'est une vérité éclatante.*

QUESTION. — *Excusez-moi de vous poser cette question, monsieur Guillemin : quand vous travaillez dans votre atelier du platine, quelle tenue adoptez-vous ?*

RÉPONSE. — *Je possède une blouse de toile qui reste en permanence dans une dépendance de l'atelier.*

QUESTION. — *Enfilez-vous cette blouse sur vos vêtements ou retirez-vous votre veston ?*

RÉPONSE. — *En général, il fait assez chaud dans cet atelier en raison de la présence de creusets sortant des fours. J'enlève mon veston lorsque j'ai le temps et que je passe dans l'atelier de longues heures pour mes expériences particulières.*

QUESTION. — *Pourtant il y a des jours où vous ne mettez pas votre blouse ?*

RÉPONSE. — *Lorsque je suis pressé et que je compte séjourner peu de temps dans l'atelier.*

Je résume une fois de plus la situation. On vole dans l'atelier du platine. Cinq personnes seulement ont accès dans cet atelier : M. Guillemin, le patron, et ses quatre ouvriers spécialisés : Armenoux, Varlin, Jobert, Guinssart. Et j'ajoute que M. Guillemin qui, cependant, connaît bien la mentalité des quatre ouvriers avec lesquels il collabore directement, est incapable de formuler le moindre soupçon.

***

Nous interrompons là le rapport de Vindex, nous réservant de poursuivre sa publication la semaine prochaine. Vous relirez tout ce qui précède et vous répondrez aux questions que vous trouverez ci-dessous. N'oubliez pas que, pour les lecteurs et auditeurs de Paris, la date limite de réception est fixée à mardi 13 avril midi. *Exceptionnellement pour les lecteurs et auditeurs du Poste Parisien habitant la province, l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Suisse, l'Angleterre, la date est reportée au mercredi 14 avril midi.*

Vendredi prochain 16 avril, à 20 h. 35, en écoutant notre émission du Poste Parisien, vous connaîtrez la solution de cette énigme policière.

Puis vous apprendrez les noms des gagnants.

La solution paraîtra également dans le numéro de *Police-Magazine* portant la date du 18 avril. Les noms des gagnants seront publiés dans le numéro de *Police-Magazine* du 25 avril.

Vendredi prochain 16 avril, écoutez à 20 h. 35, sur l'antenne du Poste Parisien, l'émission de *Police-Magazine* au cours de laquelle l'extraordinaire policier, le grand Vindex, vous exposera une nouvelle énigme policière dont vous trouverez le détail dans le numéro de *Police-Magazine* du 18 avril.

**Le lecteur qui nous donnera la solution la plus exacte et qui s'approchera le plus du nombre de réponses reçues gagnera :**

## Un Billet de la Loterie Nationale

**Nous attribuerons ensuite à chacun des dix lecteurs qui se classeront immédiatement après :**

## Un dixième de Billet de la Loterie Nationale

**Puis à chacun des vingt lecteurs qui se trouveront placés à la suite :**

## Un vingtième de Billet de la Loterie Nationale

*Eu égard aux lois belges, ces prix ne sont pas valables pour la Belgique.*

## CONDITIONS D'ENVOI DES SOLUTIONS

**CONDITION ESSENTIELLE.** — Afin de faciliter le dépouillement des solutions qui devra s'effectuer très rapidement, **nous n'accepterons que les envois par carte postale** (affranchissement à 0 fr. 40).

**Toute solution nous parvenant sous enveloppe, même ouverte, sera annulée.**

Inutile de nous donner des indications détaillées, il suffit de répondre sommairement à ces six questions :

1° **Nombre de réponses reçues ?**
2° **Quel est le voleur ?** (Répondre par un nom).
3° **Comment le platine sort-il de l'atelier spécial ?** (Répondre en peu de mots.)
4° **Comment le platine sort-il de l'usine ?** (Répondre en peu de mots.)
5° **Le voleur a un complice. Qui est-ce ?** (Répondre par un nom.)
6° **Nom et adresse ?**

*Voici maintenant le modèle réduit d'une carte postale qui vous indique comment nous désirons que vous rédigiez votre réponse ; il est inutile de recopier le texte des questions figurant à titre d'exemple sur le modèle ci-dessous : se contenter d'indiquer le numéro des questions.*

**CARTE POSTALE**

Timbre à 0 fr. 40

1° Nombre de réponses reçues ? .....
2° Quel est le voleur ? .....
3° Comment le platine sort-il de l'atelier spécial ? .....
4° Comment le platine sort-il de l'usine ? .....
5° Le voleur a un complice. Qui est-ce ? .....
6° Nom et adresse ? .....

VINDEX

" Police-Magazine "

**3, rue Taitbout, PARIS (IXe)**

**Aucun bon de concours n'est nécessaire. Les envois recommandés seront refusés**


Chaque demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de . . . . . **0.60**

**Rein-Vessie-Prostate**
régénérés par le Pagéol qui aseptise les muqueuses et rétablit le fonctionnement normal de l'appareil urinaire.
CHATELAIN, 2, rue de Valenciennes, Paris.- Rens. gratuits. Ec. service **603 PO**.

A ORDÉONS
Instruments de Musique
Vente directe du fabricant aux particuliers
franco de douane
Plus de
1 Million Clients
*Demandez de suite notre catalogue français gratuit*
**MEINEL & HEROLD, Markhausen 510** (Tch.-Slov.)
Affranchir lettres 1 fr. 50 ; cartes postales 0 fr. 90

**la Timidité**
**EST VAINCUE EN 8 JOURS**
par un système inédit et radical, clairement exposé dans un très intéressant ouvrage illustré qui est envoyé sous pli fermé contre 1 fr. en timbres. Ecrire au Dr P. M FONDATION RENOVAN, 12, Rue de Crimée - Paris -

**AVENIR** dévoilé par la célèbre voyante Mme MARYS 16, r. de Monceau, Paris-8e
Envoyer prén., date nais., 15 fr. mand. (10 à 19 h.

**ARTICLES D'HYGIÈNE EN CAOUTCHOUC**
MARQUE BLACK CAT DÉPOSÉE
"VÉRIFIÉS, CONTROLÉS, GARANTIS"

| | | | |
|---|---|---|---|
| « Ivoire » | Soie blanche fine. | La dz. | 10. |
| « Réservoir ivoire » | » | » | 11. |
| « Velouté » | Soie rose ext.-fine. | » | 12. |
| « Réservoir velouté » | » | » | 13. |
| « Naturel » | Soie brune surfine | » | 14. |
| « Réservoir naturel » | » | » | 15. |
| « Cristallin » | Soie blonde superf | » | 16. |
| « Réservoir cristallin » | » | » | 17. |
| « Pelure » | Soie peau ext-superf. | » | 18. |
| « Réservoir pelure » | » | » | 19. |
| « Latex » | Soie lactée invisible | » | 22. |
| « Renforcé » | Lavable extra. | » | 20. |
| « Soie chair » | Lavable supérieur. | » | 25. |
| « Supersoichair » | Lavable ext.-supér. | » | 40. |
| « Epais » | Lavable d'usage. | » | 65. |
| « Crocodile » | Special. américaine. | » | 30. |
| « Baudruche » | Surfine supérieure | » | 50. |
| « Bout américain » | Modèle très court. | » | 6. |
| « Collection » | Mod. variés super. | » | 25. |
| « Echantillons » | Mod. variés extras. | » | 15. |
| « Assortiment Black Cat » | 20 mod. différents. | | 50. |
| « Le Vérifior » | appareil nickelé, extensible, indispensable pour vérifier, sécher et rouler les préservatifs. | | 8. |

*RECOMMANDÉ : "Latex" invisible et "Soie chair" lav.*
*CATALOGUE illustré tous articles intimes, cacheté fco.*
*ENVOIS rapides, recomm. sans marque apparente*
*PORT : France et Colonies : 2 frs. - Etranger : 5 frs.*
*PAIEMENT par mandat (Contre remb. : frais 3 frs).*
*Pas d'envoi contre remb. à l'Etranger.*
**BELLARD - P - THILLIEZ**
HYGIÈNE
55, Rue Notre-Dame-de-Lorette, PARIS-9e
Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue
Magasins ouverts de 9 à 19 heures. (Vente discrète)
Même maison : 22, Faubg Montmartre (2e boulevard)

Docteur **PRÉVOST** de la Faculté de Médecine de Paris
**L'AMOUR SECRET**
Le plus intéressant, le plus complet des OUVRAGES RÉALISÉS sur **LA VIE SEXUELLE**
*Le Volume :* **30** *francs*
Demandez-le à votre libraire qui vous le procurera.
Envoi franco contre la somme de 30 fr. adressée aux Éditions Généralles, 5, rue Michel-Chasaire, Sceaux (Seine)
Aucun envoi contre remboursement.

LISEZ, CETTE SEMAINE, DANS **SÉDUCTION**
**L'INITIATRICE**
par **Th. DURTAL**
illustré par **BRUNELLESCHI**

**SÉDUCTION**
32 pages en héliogravure. — TOUS LES SAMEDIS
*EN VENTE PARTOUT :* **1** fr. **50**
En utilisant le PETIT COURRIER de **SÉDUCTION** vous trouverez ce que vous cherchez.



POLICE-MAGAZINE
Direction - Administration - Rédaction
**3, rue Taitbout, PARIS (IXe)**
Téléph. : Taitbout 59-68. — Compte Ch. Post. 259-10. R. C. Seine 64-345

**ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes**

| | | |
|---|---|---|
| FRANCE | Un an (avec prime) | 60 fr. |
| | Un an (sans prime) | 47 fr. |
| | Six mois (sans prime) | 30 fr. |
| ÉTRANGER | Un an (sans prime) | 54 fr. |
| | Six mois (sans prime) | 34 fr |

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de **15 fr.** pour un an et **7 fr. 50** pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

*Le Gérant :* J. ABEILLE. — 7674-36. — IMPRIMERIE SPÉCIALE DE " POLICE-MAGAZINE "

*A Valensole, ce village des Hautes-Alpes où, en dix ans, trois crimes sauvages, entraînant chacun la mort de plusieurs personnes, sont restés tristement célèbres, une nouvelle tuerie s'est déroulée. Un braconnier, Paul Amouroux, caché dans un grenier, a abattu à coups de fusil deux gendarmes, le brigadier Crouzet et le gendarme Tuel, qui suivaient un cortège funéraire. L'assassin s'est suicidé.* A gauche : *Le maire de Valensole, le préfet Babillot et son chef de cabinet sur les lieux.* A droite : *L'enterrement des victimes de ce drame de la vengeance.* (K.)

*A Bagneux, près de Paris, des voisins intrigués d'avoir vu de la lumière dans une villa actuellement inhabitée alertèrent Police-Secours. Il s'agissait de trois cambrioleurs. L'un d'eux put fuir ; les deux autres furent blessés, l'un par la police, l'autre après chute du toit.* A gauche : *La maison cambriolée.* A droite : *L'Italien Dionna, l'un des malfaiteurs arrêtés.* (Rap.)

*A Sens, des trois évadés de la prison, les redoutables bandits Pinhedro, Piaulé et Morose, deux ont été repris. Morose, seul, a échappé à la police, qui se demande s'il n'a pas trouvé refuge à Paris. Nos photos montrent :* à gauche, *le courageux cafetier qui sauta sur Piaulé et le ceintura comme il venait de se faire servir à boire ;* au centre, *la troupe fouillant des bosquets où Morose aurait pu se réfugier ;* à droite, *Piaulé, après son arrestation, photographié au commissariat de Sens.* (Rap.)